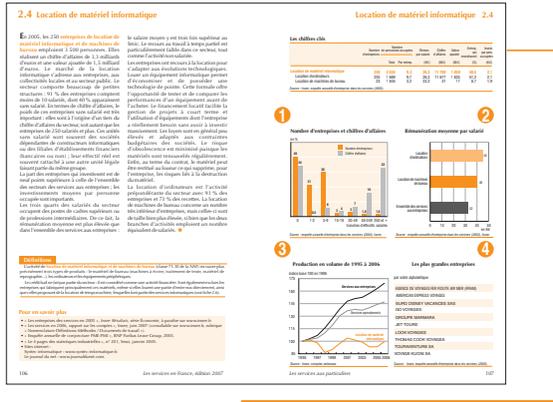

FICHES THÉMATIQUES

Les services aux entreprises

2 Déchiffrer les secteurs

Chaque secteur est présenté sur une double page.

Faisant face à la page de commentaire qui présente de manière synthétique la structure du secteur ainsi que ses évolutions récentes, la page de droite illustre le secteur en chiffres et graphes.



Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par personne occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Location de matériel informatique	248	3 534	14,3	42,3	3 276	1 543	48,0	510,8
Location d'ordinateurs	225	1 689	7,5	44,8	2 408	1 085	45,3	945,6
Location de machines de bureau	23	1 845	80,2	40,2	868	458	73,9	171,9

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises

Nombre de personnes occupées

Personnel occupé moyen en équivalent temps plein (salariés, non-salariés, apprentis, temps partiel et temps complet)

Nombre moyen de personnes occupées par entreprise

Rémunération annuelle moyenne par salarié

Rapport des salaires bruts versés au cours de l'exercice (inclus les cotisations sociales à la charge du salarié, mais hors avantages en nature) à l'effectif salarié annuel moyen (en équivalent temps plein)

Chiffre d'affaires hors taxes

(cf. fiche 1.16)

Valeur ajoutée

Chiffre d'affaires augmenté de la variation des stocks, de la production immobilisée et diminué des consommations intermédiaires totales (cf. fiche 1.16)

Part des entreprises ayant investi

Nombre d'entreprises du secteur ayant réalisé des investissements corporels (terrains, bâtiments, matériels, mobilier, etc.) rapporté à l'ensemble des entreprises du secteur

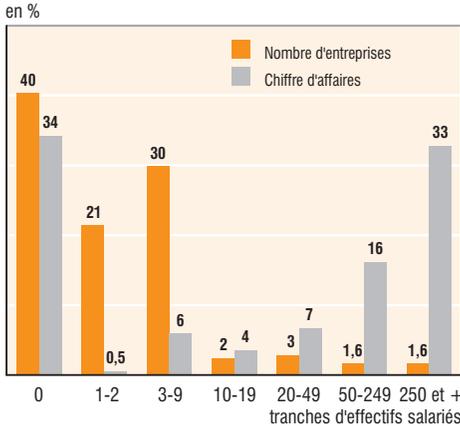
Investissement moyen par personne occupée

Rapport du montant des investissements corporels des entreprises ayant investi (y compris les cessions) au nombre de personnes occupées de ces entreprises

Sous le tableau des Chiffres clés figurent, en général, deux graphiques répétés dans chaque fiche (figures 1 et 3), un graphique spécifique au secteur (figure 2) et la liste des plus grandes entreprises du secteur (figure 4).

1

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires

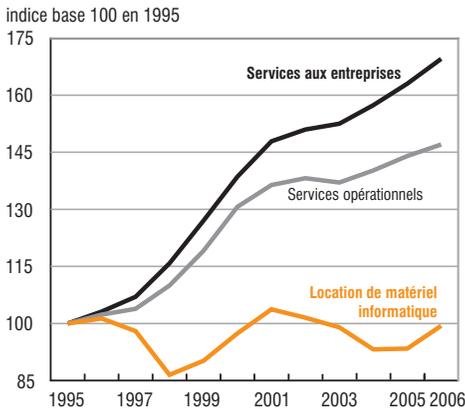


Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Pour les parts inférieures à 2 %, la précision apportée est de une décimale.

3

Production en volume de 1995 à 2006

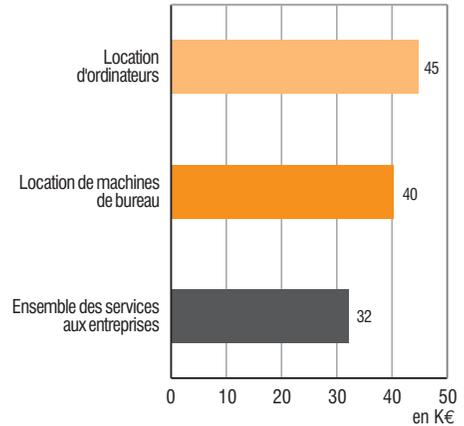


Source : Insee, comptes nationaux.

Ce graphique présente l'évolution de la production effective en volume de la branche en base 1995 (cf. Définition de la branche, fiche 1.2, et de l'évolution en volume, fiche 1.3). La série porte sur la période 1995 à 2006. L'indice est calculé au prix de l'année précédente, chaîné en base 2000.

2

Rémunération moyenne par salarié



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

4

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ÉCONOCOM LOCATION
 ÉTICA
 EUROPE COMPUTER SYSTEMES
 FRANFINANCE LOCATION
 ING LEASE FRANCE SNC
 LEASECOM
 NEOPOST FRANCE
 SATAS
 SECAP GROUPE PITNEY BOWES
 XEROX FINANCIAL SERVICES

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Au sein de chaque secteur, les entreprises enquêtées de l'EAE (Enquête annuelle d'entreprise) sont classées selon le chiffre d'affaires et selon le nombre de salariés, puis selon la somme de ces deux rangs. Dans certains secteurs, ces listes ont été révisées en fonction d'informations extérieures à l'EAE. La liste obtenue, d'au plus dix entreprises, est publiée selon l'ordre alphabétique pour préserver la confidentialité. L'unité étant l'entreprise, et non le groupe, un même groupe peut être cité plusieurs fois.

2.1 Services de télécommunications

En 2005, les **services de télécommunications** demeurent le secteur le plus dynamique des services aux entreprises ; 2 300 entreprises réalisent au total un chiffre d'affaires de 56,5 milliards d'euros et emploient 150 000 personnes. C'est aussi l'un des plus concentrés. L'activité des services de télécommunications repart à nouveau depuis 2005, après un ralentissement entre 2002 et 2004. La croissance du secteur est portée par les vagues d'innovation : troisième génération des services mobiles (3G et 3G+), exploitation des potentialités de l'internet haut et très haut débits, technologies de substitution à la boucle locale. La libéralisation du secteur se poursuit simultanément.

Les services de téléphonie fixe et mobile concourent à 90 % du chiffre d'affaires et regroupent 91 % des effectifs. Les abonnements à la téléphonie fixe sont de plus en plus nombreux : 38,2 millions fin 2006, soit une augmentation de 4,6 % en un an. Cette hausse est due au doublement du nombre d'abonnements à la voix sur IP (qui atteint 6,6 millions), car les abonnements sur les lignes de téléphone à bas débit diminuent : 31,6 millions d'abonnés, soit - 4,7 % en un an. La téléphonie mobile continue sa progression par l'arrivée du haut débit mobile (3G), l'avènement du très haut débit (3G+) conférant au mobile le statut de véritable outil multimédia : 51,7 millions d'abonnés en 2006, soit une

augmentation de 7,4 % pour l'ensemble de la téléphonie mobile. Les SMS et MMS contribuent à l'essor de la téléphonie mobile : près de 15,4 milliards en 2006. L'émergence des opérateurs mobiles virtuels, regroupant une douzaine de **MVNO** et d'opérateurs liés par des accords de licences de marques, soutient la croissance du secteur. Ces deux nouvelles catégories d'opérateurs représentent près de 6 % de la clientèle « mobile » en métropole.

Les fournisseurs d'accès à l'internet et les opérateurs proposant des services d'interconnexion et des services avancés représentent 23 % des entreprises de télécommunications et 3 % du chiffre d'affaires total. Le déploiement de la fibre optique et les technologies alternatives (WiFi, WiMax, satellite, CPL, etc.) permettent d'accélérer la couverture du territoire en haut débit. Le haut débit continue de progresser (12,7 millions d'abonnés fin 2006) au détriment du bas débit (2,6 millions d'abonnés fin 2006). La bonne santé d'internet est tirée par le succès des offres « triple play » (téléphonie fixe, internet haut débit, télévision). Cent entreprises sont spécialisées dans les services de transmission d'émissions de radio et de télévision ; elles réalisent au total 2,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Les principaux opérateurs du câble doivent faire face à la concurrence du satellite, de l'ADSL et de la télévision numérique terrestre hertzienne (TNT). ■

Définitions

Les **services de télécommunications** (classe 64.2 de la NAF) sont l'ensemble des procédés de transmission d'informations à distance par tout moyen électrique, radioélectrique, optique ou électromagnétique. Ils se décomposent en services de téléphonie fixe et mobile (téléphonie, radiomessagerie, transmission de données, gestion de flotte de véhicules...) ; services de télécommunications sur réseaux fixes (réseaux d'affaires spécialisés...), services à valeur ajoutée et services dits intermédiaires (fourniture d'accès au réseau internet, messagerie et information électronique, gestion de réseaux pour compte de tiers, interconnexion...) ; et enfin en services de radiodiffusion et de télédiffusion (téléconférences, transmission d'émissions de radio et de télévision par voie hertzienne, par satellite ou par câble).

IP (Internet Protocol) est un protocole utilisé sur le réseau internet, basé sur la transmission d'informations par paquets. Il permet notamment de transmettre des données correspondant à des voix numérisées.

Les **MVNO** (mobile virtual network operators) sont des opérateurs sans réseau qui louent des capacités à un opérateur mobile qui dispose d'un réseau, c'est-à-dire de ressources en fréquences, mais qui commercialisent leurs services sous leur propre marque : télé2, Virgin mobile, NRJ...

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr.
- « Les services marchands en 2006, rapport sur les comptes », Insee, juin 2007 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclatures-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).
- Sites internet :
www.arcep.fr (ou www.art-telecom.fr)
www.afa-france.com

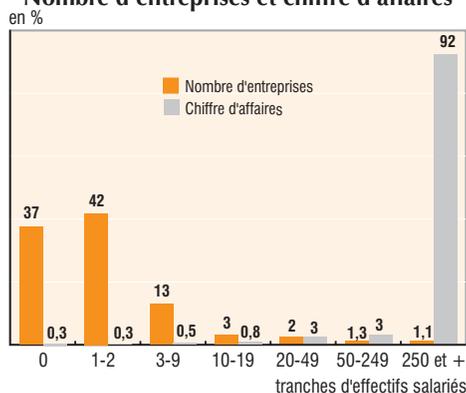
Services de télécommunications 2.1

Les chiffres clés

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entreprises qui investissent (%)	Investis. par personne occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Télécommunications	2 309	149 562	64,8	41,8	56 510	27 695	53,4	34,6
Téléphonie fixe et mobile	1 539	136 115	88,4	41,7	50 931	25 609	51,8	27,2
Fournisseurs d'accès à l'internet, services avancés	527	3 595	6,8	40,2	1 788	347	60,2	132,7
Transmission d'émissions de radio et TV	103	6 176	60,0	45,9	2 388	1 417	57,3	166,0
Autres activités de télécommunication	140	3 676	26,3	39,8	1 403	322	43,6	2,4

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



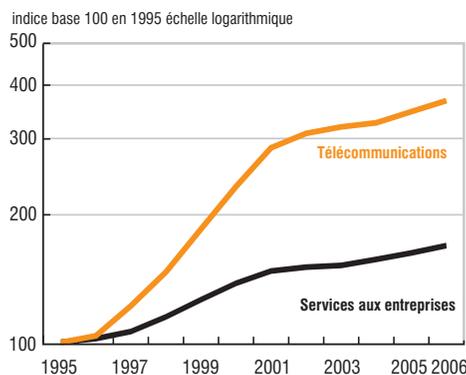
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nouveaux abonnés aux mobiles



Source : Arcep, observatoire des mobiles.

Production en volume de 1995 à 2006



Source : Insee, comptes nationaux.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

BOUYGUES TÉLÉCOM

CÉGÉTEL

EUTELSAT S.A.

FRANCE TÉLÉCOM

FREE TÉLÉCOM

NEUF TÉLÉCOM

ORANGE FRANCE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU RADIOTÉLÉPHONE - SFR

SOCIÉTÉ TRANSPAC

TÉLÉDIFFUSION DE FRANCE

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.2 Location de véhicules automobiles et industriels

En 2005, 2 700 entreprises exercent une activité de **location de véhicules automobiles et de transport terrestre** sans chauffeur. Elles génèrent un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros et emploient 21 300 personnes.

Dans ce secteur, le renouvellement du parc de véhicules nécessite un fort investissement : le montant investi par personne occupée est trente-sept fois supérieur à celui de l'ensemble des services aux entreprises. Dans la location de longue durée, il est même 120 fois supérieur.

La **location de courte durée** est l'activité majoritaire de la location de véhicules automobiles en nombre d'entreprises et de personnes occupées ; la rémunération moyenne par personne y est inférieure à celle des services aux entreprises. En 2006, l'activité du secteur redémarre et le nombre de locations croît de 10 % par rapport à 2005. Cette hausse est imputable essentiellement aux particuliers. Le profil des locataires évolue : la proportion des femmes et des employés augmente, et la classe d'âge 25-34 ans dépasse désormais celle des 35-44 ans. Le nombre de locataires augmente notamment dans le grand Ouest. En 2006, 18 % des locations de voitures et 36 % des locations de véhicules utilitaires sont

effectuées pour un week-end. La durée moyenne d'une location est de 5 jours.

La **location de véhicules automobiles de longue durée**, avec 26 % des entreprises, génère 39 % du chiffre d'affaires du secteur. L'activité y est très concentrée : les dix plus grandes entreprises réalisent 82 % du chiffre d'affaires. En 2006 le parc total des véhicules était de 973 000. Le marché progresse fortement cette même année, malgré trois événements marquants : la fermeture du marché algérien aux véhicules d'occasion (dont 50 % est alimenté par les loueurs) entraînant une baisse de la valeur résiduelle des voitures, une indexation des taxes sur les véhicules de société qui tient compte désormais des émissions de CO₂, pénalisant les véhicules haut de gamme, et enfin la flambée du prix des carburants.

Au sein de la **location d'autres matériels de transport terrestre**, la location de camions est l'activité prépondérante avec 69 % des entreprises, 81 % du chiffre d'affaires et 87 % de la valeur ajoutée. Pour le transport de marchandises, la route reste le moyen de livraison le plus utilisé à l'échelle nationale et internationale. Les entreprises de location de wagons, conteneurs et autres sont moins nombreuses et de plus petite taille. ■

Définitions

La **location de véhicules automobiles** s'applique à des voitures particulières et à de petits utilitaires de moins de 3,5 tonnes, et se fait sans chauffeur. Elle couvre la **location de courte durée** (classe 71.1A de la NAF), qui ne peut excéder 12 mois et répond à un besoin ponctuel, et la **location de longue durée** (classe 71.1B de la NAF), qui constitue un substitut à l'achat et consiste en une mise à disposition d'un véhicule et de services modulables qui y sont attachés (entretien, carburant, assistance...) pour une durée supérieure à un an, en contrepartie du versement d'un loyer financier.

La **location d'autres matériels de transport terrestre** (classe 71.2A de la NAF) comprend la location de camions de plus de 3,5 tonnes (sans chauffeur), de wagons et conteneurs, de caravanes, de remorques et de motocycles. La durée de la location (courte ou longue) répond aux mêmes besoins que pour les automobiles.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr.
- « Les services marchands en 2006, Rapport sur les comptes », Insee, juin 2007 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclature-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).
- Sites internet :
www.LLD.fr
www.flotteauto.com
loueurs.cnpa.fr

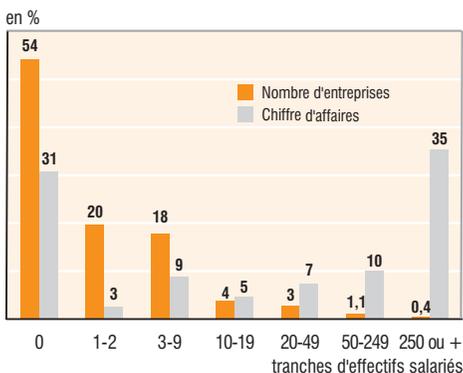
Location de véhicules automobiles et industriels 2.2

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrepr. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Location de véhicules autom. et de transport terrestre	2 740	21 291	7,8	28,5	8 919	4 198	49,2	362,1
Location de véhicules automobiles	1 859	15 375	8,3	28,0	5 826	2 994	45,0	436,5
Location de véhicules automobiles de courte durée	1 147	11 184	9,8	24,9	2 326	711	58,8	172,8
Location de véhicules automobiles de longue durée	712	4 191	5,9	36,9	3 500	2 283	22,8	1 142,2
Location de matériels de transport terrestre	881	5 916	6,7	29,9	3 093	1 204	58,0	180,9
Location de camions	605	5 147	8,5	28,7	2 504	1 049	60,7	187,3
Location de wagons, conteneurs	137	576	4,2	41,3	569	148	52,6	155,8
Location d'autres véhicules	139	193	1,4	28,4	20	7	51,8	32,6

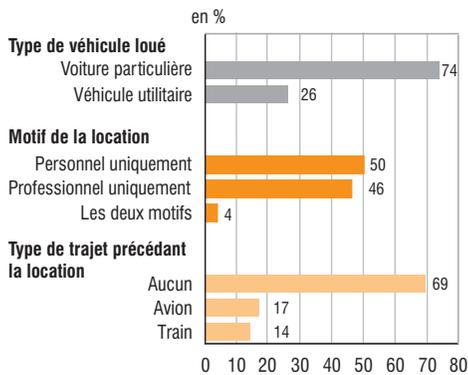
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



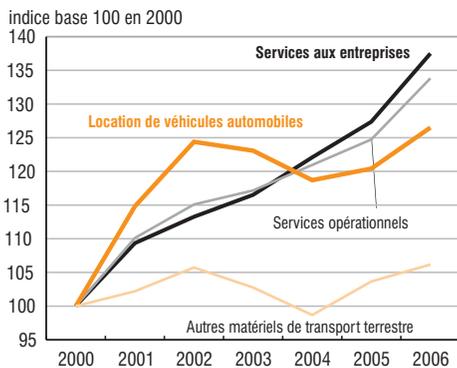
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

La location de courte durée en 2006



Source : étude TNS SOFRES/CNPA branche loueurs (2007).

Évolution du chiffre d'affaires de 2000 à 2006



Source : Insee, indices de chiffre d'affaires, indices mensuels de valeur bruts.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

- ARVAL
- AVIS LOCATION DE VOITURES
- DIAC LOCATION
- EUROPCAR FRANCE
- GÉNÉRAL ÉLECTRIC CAPITAL FLEET SERVICES
- HERTZ FRANCE
- LEASEPLAN FRANCE SA
- PETIT FORESTIER LOCATION
- RER 97
- TEMSYS

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.3 Location de matériels professionnels

En 2005, la location de matériels professionnels regroupe 10 400 entreprises, emploie 32 900 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 5,8 milliards d'euros. L'investissement dans ce secteur est important : son montant de 64 000 euros, par an et par personne occupée, est six fois et demi supérieur à celui de l'ensemble des services aux entreprises. L'achat et le renouvellement des matériels conditionnent évidemment la gamme et la qualité des locations proposées aux entreprises utilisatrices. Les entreprises du secteur sont essentiellement des petites unités : elles emploient en moyenne trois personnes ; 78 % des entreprises de location de matériels professionnels n'ont aucun salarié. En 2006, l'activité de location de matériels professionnels est particulièrement dynamique, grâce notamment à l'essor de la location de matériels de pêche et de transport par eau. Par ailleurs, la location de machines et équipements profite de l'embellie du secteur de la construction.

La **location de matériel agricole** représente plus de 60 % des entreprises du secteur. On y retrouve notamment les coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma). Leur

nombre a baissé de 5 % en dix ans car certaines se sont regroupées. Ainsi, 2 % des Cuma ont maintenant des salariés qui interviennent dans leur gestion administrative, en sus de ceux qui conduisent ou entretiennent le matériel. Leur activité progresse, le nombre d'adhérents moyen par Cuma passant de 18 à 21. Les investissements ont augmenté de 15 % en deux ans et ont permis de développer des activités nouvelles, par exemple dans la protection de l'environnement.

La **location de machines et équipements pour la construction** ne représente que 14 % des entreprises du secteur mais 47 % du chiffre d'affaires. Celui-ci croît de façon soutenue grâce à un taux de rotation du matériel important. Les prix de la location de ces machines ont atteint un point bas début 2004 et remontent depuis.

Les activités de **location de matériel de transport par eau** et de **location d'appareils de transport aérien** regroupent, à elles deux, moins de 300 entreprises. Elles dégagent une forte valeur ajoutée par personne occupée.

Plus d'une entreprise sur quatre exporte, en louant son matériel à des entreprises étrangères, pour plus de 80 % de son chiffre d'affaires. ■

Définitions

La **location de matériel de transport par eau** (classe 71.2C de la NAF) comprend la location de bateaux, de cargos et de navires de transport à usage professionnel.

La **location d'appareils de transport aérien** (classe 71.2E de la NAF) comprend la location d'avions de toutes tailles, d'hélicoptères et autres équipements.

La **location de matériel agricole** (classe 71.3A de la NAF) comprend la location de tracteurs, de machines et équipements pour la culture, l'élevage et l'exploitation forestière ainsi que la location de motoculteurs à usage professionnel. Les coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) y sont incluses.

La **location de machines et équipements pour la construction** (classe 71.3C de la NAF) comprend notamment la location sans opérateur de matériel pour le bâtiment et le génie civil, la location sans montage de matériel d'échafaudages, la location de baraques de chantier.

La **location de machines et équipements divers** (classe 71.3G de la NAF) comprend la location de machines et équipements professionnels variés : moteurs, turbines, matériels d'exploration et de forage, équipements de communication, équipements de mesure et de contrôle, etc.

Ces services de location excluent la mise à disposition de matériel avec chauffeur ou opérateur (considéré comme du travail à façon) et la location d'équipement et matériel de loisirs (bateaux et avions de plaisance, tondeuses à gazon, etc.) qui relèvent de la location de biens personnels et domestiques.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr
- « Les services marchands en 2006, Rapport sur les comptes », Insee, juin 2007 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclature-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).
- Sites internet :
www.cuma.fr
www.dlr.fr

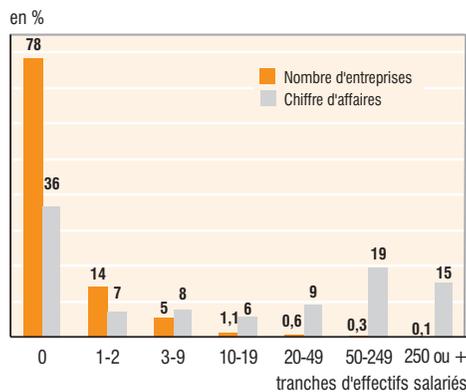
Location de matériels professionnels 2.3

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Location de matériels professionnels	10 408	32 887	3,2	27,5	5 801	2 843	50,5	64,0
Location de matériel agricole	6 600	7 194	1,1	21,5	361	244	48,9	75,7
Location de matériel pour la construction	1 457	15 666	10,8	27,1	2 704	1 219	68,2	35,2
Location de matériel de transport aérien	161	219	1,4	26,8	253	95	18,6	114,3
Location de matériel de transport par eau	128	146	1,1	23,3	93	72	40,6	420,7
Location de machines et équipements divers	2 062	9 662	4,7	29,2	2 390	1 213	46,4	109,9

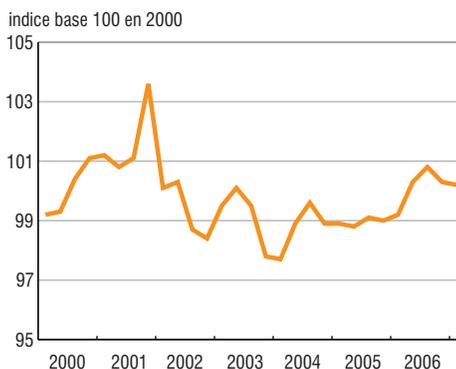
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



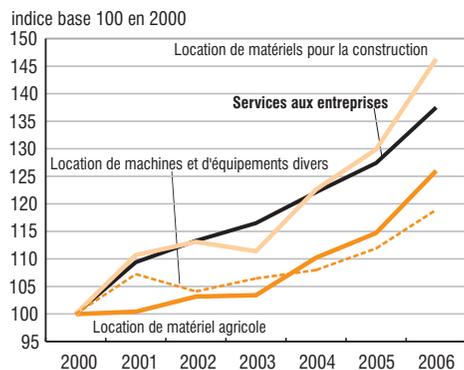
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Évolution trimestrielle des prix de la location de machines et d'équipements pour la construction



Source : Insee, indices des prix à la production.

Évolution du chiffre d'affaires de 2000 à 2006



Source : Insee, indices de chiffre d'affaires, indices de valeur bruts.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ALGÉCO
 BERGERAT MONNOYEUR LOCATION
 CHEP FRANCE
 COMPTAGE IMMOBILIER SERVICES
 GIE BOUYGUES CONSTRUCTION MATÉRIEL
 HERTZ ÉQUIPEMENT FRANCE
 LAHO ÉQUIPEMENT
 LOUEURS DE FRANCE BTP
 LOXAM
 SIEMENS LEASE SERVICES SAS

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.4 Location de matériel informatique

En 2005, les 250 entreprises de **location de matériel informatique et de machines de bureau** emploient 3 500 personnes. Elles réalisent un chiffre d'affaires de 3,3 milliards d'euros et une valeur ajoutée de 1,5 milliard d'euros. Le marché de la location informatique s'adresse aux entreprises, aux collectivités locales et au secteur public.

Le secteur comporte beaucoup de petites structures : 91 % des entreprises comptent moins de 10 salariés, dont 40 % apparaissent sans salarié. En termes de chiffre d'affaires, le poids de ces entreprises sans salarié est très important : elles sont à l'origine d'un tiers du chiffre d'affaires du secteur, soit autant que les entreprises de 250 salariés et plus. Ces unités sans salarié sont souvent des sociétés dépendantes de constructeurs informatiques ou des filiales d'établissements financiers (bancaires ou non) ; leur effectif réel est souvent rattaché à une autre unité légale faisant partie du même groupe.

La part des entreprises qui investissent est de neuf points supérieure à celle de l'ensemble des secteurs des services aux entreprises ; les investissements moyens par personne occupée sont importants.

Les trois quarts des salariés du secteur occupent des postes de cadres supérieurs ou de professions intermédiaires. De ce fait, la rémunération moyenne est plus élevée que

dans l'ensemble des services aux entreprises : le salaire moyen y est trois fois supérieur au Smic. Le recours au travail à temps partiel est particulièrement faible dans ce secteur, tout comme l'activité non salariée.

Les entreprises ont recours à la location pour s'adapter aux évolutions technologiques. Louer un équipement informatique permet d'économiser et de posséder une technologie de pointe. Cette formule offre l'opportunité de tester et de comparer les performances d'un équipement avant de l'acheter. Le financement locatif facilite la gestion de projets à court terme et l'utilisation d'équipements dont l'entreprise a réellement besoin sans avoir à investir massivement. Les loyers sont en général peu élevés et adaptés aux contraintes budgétaires des sociétés. Le risque d'obsolescence est minimisé puisque les matériels sont renouvelés régulièrement. Enfin, au terme du contrat, le matériel peut être restitué au loueur ce qui supprime, pour l'entreprise, les risques liés à la destruction du matériel.

La location d'ordinateurs est l'activité prépondérante du secteur avec 91 % des entreprises et 73 % des recettes. La location de machines de bureau concerne un nombre très inférieur d'entreprises, mais celles-ci sont de taille bien plus élevée, si bien que les deux branches d'activités emploient un nombre équivalent de salariés. ■

Définitions

L'activité de **location de matériel informatique et de machines de bureau** (classe 71.3E de la NAF) recouvre plus précisément trois types de produits : le matériel de bureau (machines à écrire, traitement de texte, matériel de reprographie...), les ordinateurs et les équipements périphériques.

Le crédit-bail ne fait pas partie du secteur : il est considéré comme une activité financière. Sont également exclues les entreprises qui fabriquent principalement ces matériels, même si elles louent une partie d'entre eux directement, ainsi que celles proposant de la location de temps machine, lesquelles font partie des services informatiques (voir fiche 2.6).

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr.
- « Les services en 2006, rapport sur les comptes », Insee, juin 2007 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclature-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).
- « Enquête annuelle de conjoncture PME-PMI », BNP Paribas Lease Group, 2003.
- « Le 4 pages des statistiques industrielles », n° 201, Sessi, janvier 2005.
- Sites internet :
Syntec informatique : www.syntec-informatique.fr.
Le journal du net : www.journaldunet.com.

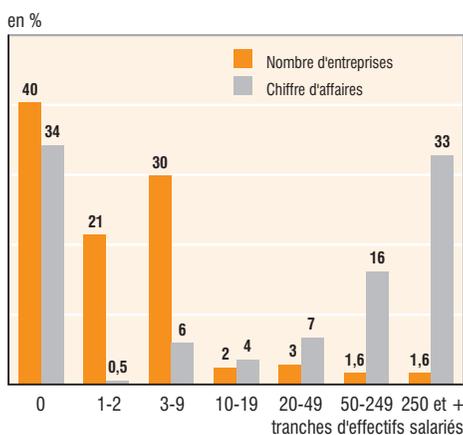
Location de matériel informatique 2.4

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par personne occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Location de matériel informatique	248	3 534	14,3	42,3	3 276	1 543	48,0	510,8
Location d'ordinateurs	225	1 689	7,5	44,8	2 408	1 085	45,3	945,6
Location de machines de bureau	23	1 845	80,2	40,2	868	458	73,9	171,9

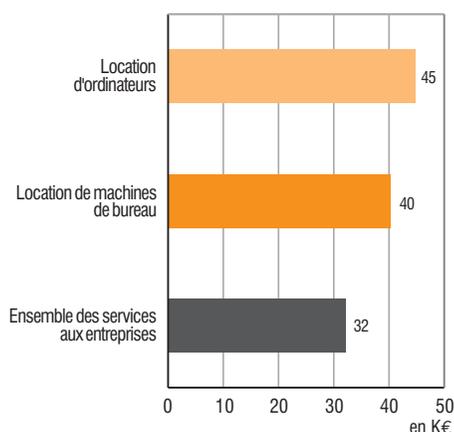
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



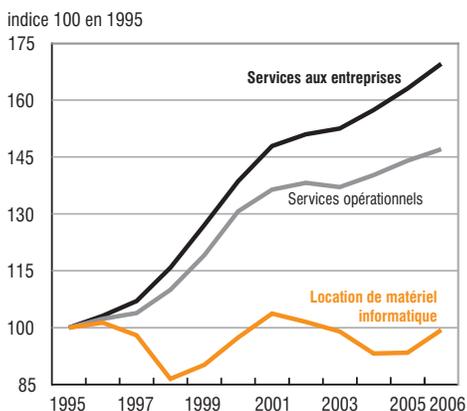
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Rémunération moyenne par salarié



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Production en volume de 1995 à 2006



Source : Insee, comptes nationaux.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

- ÉCONOCOM LOCATION
- ÉTICA
- EUROPE COMPUTER SYSTEMES
- FRANFINANCE LOCATION
- ING LEASE FRANCE SNC
- LEASECOM
- NEOPOST FRANCE
- SATAS
- SECAP GROUPE PITNEY BOWES
- XEROX FINANCIAL SERVICES

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.5 Location de biens personnels et domestiques

En 2005, 5 100 entreprises de **location de biens personnels et domestiques** réalisent un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros. Les entreprises de 250 salariés et plus (17 entreprises) dégagent près de la moitié du chiffre d'affaires total tandis que celles de moins de 10 salariés (94 % du secteur) en réalisent le quart. L'activité de **location de linge** (soit moins d'une centaine d'entreprises spécialisées) contribue pour 40 % au chiffre d'affaires total du secteur. Suivent la location de matériel médical et paramédical (868 millions d'euros de chiffres d'affaires), la location d'équipements récréatifs et de loisirs.

En 2006, l'activité de location de biens personnels et domestiques ralentit (+ 0,4 % contre + 4 % en moyenne par an de 2000 à 2005). Les ménages ont eu relativement moins recours à ces services de location : leur consommation a baissé de 0,2 % en volume. En définitive, la croissance du chiffre d'affaires en 2006 repose essentiellement sur l'augmentation des prix.

La location de matériel médical et paramédical est en pleine croissance. L'allongement de la durée de vie et l'envie de vieillir dans les meilleures conditions de bien-être possibles

expliquent le développement de cette activité dans un créneau très concurrentiel. La location d'équipements domestiques se développe également, alors que le chiffre d'affaires de la location de bandes et cassettes vidéo a diminué depuis 2003. En effet, la location de cassettes se réduit au profit de celle des DVD qui se fait essentiellement par l'intermédiaire de distributeurs automatiques.

Les entreprises de location de linge se consacrent presque totalement à leur métier principal. Activité nécessitant beaucoup de main-d'œuvre, elles emploient en moyenne 220 personnes contre 4 dans la location d'autres biens personnels et domestiques. Le salariat est de règle dans les grandes entreprises de la location de linge, alors que les non-salariés représentent 23 % du personnel dans les autres services de location.

Les entreprises spécialisées dans la location de linge sont nombreuses à investir : 91 % contre 61 % pour l'ensemble de la location de biens personnels et domestiques et 39 % pour les services aux entreprises. Elles investissent régulièrement dans leurs outils industriels, leur permettant de se maintenir à la pointe de la technologie. ■

Définitions

La **location de linge** (classe 71.4A de la NAF) comprend la location de linge aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités avec ou sans contrat d'entretien. Deux catégories de linge sont traitées : le linge plat (draps, serviettes, couvertures à destination de l'hôtellerie, la restauration) et les vêtements professionnels (vêtements vecteurs d'image institutionnels comme les uniformes, équipements de protection individuelle pour la protection des risques professionnels, linge d'hébergement pour les patients et vêtements pour le personnel des établissements de santé, etc.).

Parmi la **location d'autres biens personnels et domestiques** (classe 71.4B de la NAF) figure la location de tous biens de consommation courante aux particuliers et aux entreprises. Cela comprend entre autres la location d'autres vêtements (non assimilables à du linge), de costumes de scène, de bijoux, de mobilier d'appoint, d'articles de sport, d'appareils hifi-vidéo, de matériel de bricolage, mais surtout la location de matériel médical et paramédical.

Pour en savoir plus

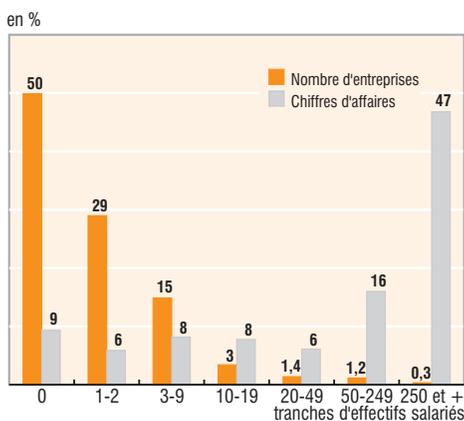
- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr. Site internet : www.geist.fr

Location de biens personnels et domestiques 2.5

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Invests. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Location de biens personnels et domestiques	5 143	36 655	7,1	21,5	3 456	1 925	61,1	17,5
Location de biens personnels	5 059	18 144	3,6	24,4	2 060	971	60,6	20,9
Location de linge	84	18 511	220,4	19,4	1 396	954	90,5	14,7

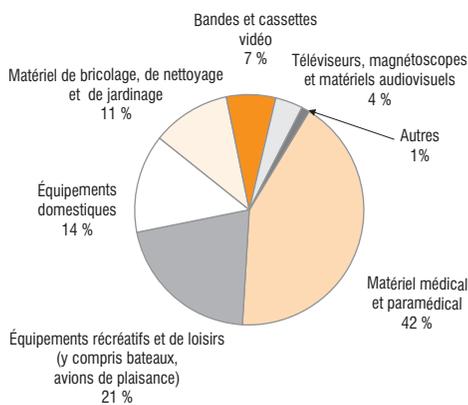
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffres d'affaires



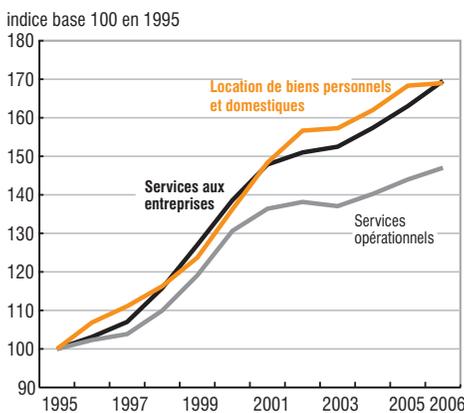
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Répartition du chiffre d'affaires par produit autre que le linge



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Production en volume de 1995 à 2006



Source : Insee, comptes nationaux.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

INITIAL BTB
GRENELLE SERVICE
LES LAVANDIÈRES
LOCAPHARM
MAJ
PHARMA DOM
PIERRETTE T.B.A.
RÉGIONALE LOCATION ET SERVICES TEXTILES
RLD 2
SA KILOUTOU

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.6 Services informatiques

En 2005, les **services informatiques** comptent 44 200 entreprises et emploient 368 000 personnes. Ils réalisent un chiffre d'affaires de 50 milliards d'euros. À l'image de l'ensemble des services aux entreprises, ce secteur est très concentré : les 200 entreprises de 250 salariés ou plus réalisent à elles seules près de la moitié du chiffre d'affaires (47 %) du secteur. À l'opposé, 46 % des entreprises n'ont aucun salarié et ne réalisent que 4 % du chiffre d'affaires total.

L'activité des services informatiques a repris vigoureusement depuis 2004, avec une croissance de la production de plus de 5 % par an. Les prix des services informatiques remontent régulièrement depuis mi-2004, après le fort recul de 2003.

La croissance de l'activité a bénéficié d'une demande forte : les sociétés externalisent de plus en plus de fonctions informatiques. De nombreux clients privés ou publics ont mis en place des projets importants pour lesquels ils sollicitent les services informatiques : harmonisation des systèmes de paiement, modernisation des services des administrations, etc. La diffusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC)

génère de nouveaux besoins en matériels, en logiciels, en capacité de stockage et de sécurisation de systèmes informatiques.

Les personnes salariées des entreprises de **conseil en systèmes informatiques** sont des cadres en grande majorité, 69 % contre 25 % dans les services aux entreprises, et des hommes en majorité, 76 %, contre 57 % dans les services aux entreprises. La rémunération annuelle moyenne dans cette activité est l'une des plus élevées rencontrée dans les secteurs des services aux entreprises avec 44 000 euros bruts.

La majorité des entreprises d'**édition de logiciels** les réalisent à façon : ces entreprises représentent un tiers des entreprises des services informatiques et 22 % du chiffre d'affaires. Quant à l'**édition de logiciels non personnalisés**, elle regroupe 10 % des entreprises et contribue à 13 % du chiffre d'affaires. Le **traitement des données** (9 % des entreprises) est l'activité qui investit le plus par personne occupée. L'activité participe à hauteur de 17 % au chiffre d'affaires. Les femmes y sont, comme dans les activités de **banques de données**, relativement nombreuses (respectivement 41 % et 47 % des personnes occupées). ■

Définitions

Les **services informatiques** correspondent aux « activités informatiques » de la NAF (classe 72), exécutées pour le compte de tiers, y compris des entreprises appartenant au même groupe.

Le **conseil en systèmes informatiques** (72.1Z), comprend les activités d'étude et de conseil en matière de systèmes ou de configurations informatiques, tant en ce qui concerne les matériels que les logiciels. L'**édition de logiciels non personnalisés** (72.2A) comprend les sociétés réalisant leurs propres logiciels et vendant les licences d'exploitation de leurs produits. La **réalisation de logiciels à façon** (72.2C) correspond à la conception de logiciels personnalisés.

Le **traitement de données**, (72.3Z) en plus du traitement lui-même, comprend la saisie des données, les travaux à façon informatiques, la mise à disposition de matériels (dont l'hébergement de site Web), de réseaux ou de « secours informatique » (back up).

L'activité de **banques de données** (72.4Z) est la mise à disposition de données préexistantes quel qu'en soit le support (banque de données classiques, vidéotex, audiotex, cédérom ou microfiche).

L'**entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique** (72.5Z) recouvre la tierce maintenance matérielle (y compris sur les équipements informatiques périphériques), et l'installation de logiciels ou d'extensions matérielles ou logicielles.

Pour en savoir plus

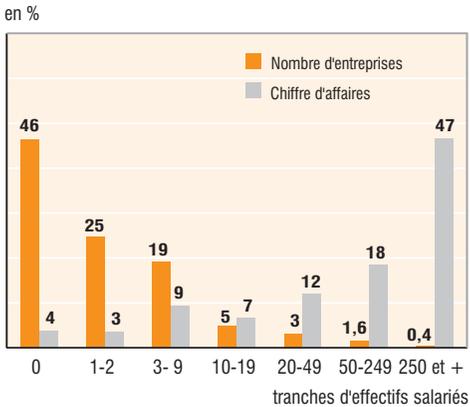
- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr
- « Les services marchands en 2006, rapport sur les comptes », Insee, juin 2007 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclatures-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).
- « Les services marchands en 2006 : les nouvelles technologies portent la croissance », *Insee Première* n° 1139, mai 2007.
- Sites internet :
www.syntec-informatique.fr
www.indices.insee.fr

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entreprises qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Services informatiques	44 237	368 217	8,3	41,7	49 998	27 474	42,4	4,2
Conseil en systèmes informatiques	15 987	149 465	9,3	44,0	20 813	11 464	42,6	3,0
Réalisation de logiciels à façon	14 882	87 474	5,9	40,9	10 860	6 295	42,3	4,0
Édition de logiciels non personnalisés	4 358	44 561	10,2	45,8	6 707	3 933	46,2	4,4
Entretien, réparation de matériel informatique	3 943	18 581	4,7	30,3	1 878	846	41,6	2,6
Traitement des données	3 814	61 489	16,1	37,7	8 696	4 447	41,3	7,6
Activités de banques de données	1 253	6 647	5,3	36,9	1 044	489	32,6	4,3

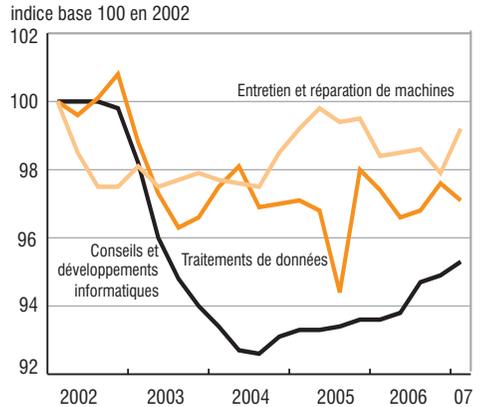
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



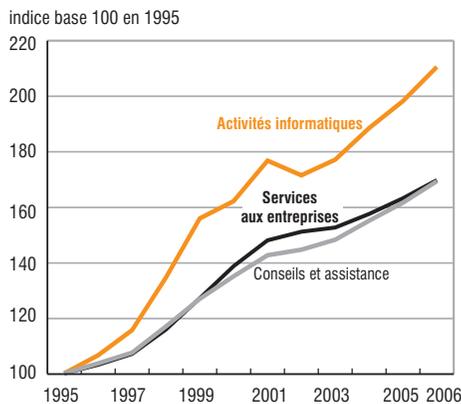
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Évolution des prix des services informatiques



Source : Insee, indice des prix dans les services aux entreprises.

Production en volume de 1995 à 2006



Source : Insee, comptes nationaux.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ACCENTURE
ARÈS
ATOS ORIGIN INFOGÉRANCE
ATOS ORIGIN INTÉGRATION
BULL SAS
CIE IBM FRANCE
DASSAULT SYSTÈMES
SOPRA GROUP
STERIA
UNILOG IT SERVICES

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.7 Services juridiques

En 2005, 40 500 entreprises de **services juridiques** emploient 156 000 personnes. Elles réalisent un chiffre d'affaires de 18 milliards d'euros et dégagent une valeur ajoutée de 14 milliards d'euros. Le secteur est ainsi l'un des plus importants dans les services aux entreprises. Il est surtout composé de petites structures : 92 % des entreprises ont moins de 10 salariés et réalisent 53 % de son chiffre d'affaires. Le statut de profession libérale y est prépondérant et la proportion de personnes non salariées atteint 28 % (contre 10 % dans l'ensemble des services aux entreprises).

Ce secteur est le plus féminisé des services aux entreprises : 82 % des personnes occupées sont des femmes. La moitié des postes des femmes sont des postes d'employées et 10 % des postes de cadres. Comparativement, 29 % des postes des hommes sont des postes de cadres.

En 2005 l'activité des professions juridiques enregistre l'une de ses progressions les plus fortes des dix dernières années (+ 6,2 %). Les transactions immobilières et les fusions, acquisitions, restructurations d'entreprises nécessitent un fort accompagnement juridique. L'éventail des services s'élargit vers des activités annexes en raison de la complexification de la législation en matière de droit du

travail et des affaires : ventes volontaires, conseil juridique en entreprise ou auprès des collectivités locales.

Le contexte d'ensemble continue ainsi d'être favorable aux avocats d'affaires et aux notaires. En 2005, les juridictions commerciales ont été saisies de 244 000 affaires soit 1 700 de plus qu'en 2004 (+ 0,7 %). Les affaires liées aux redressements et liquidations judiciaires sont de plus en plus nombreuses. En matière de procédures collectives, les décisions du tribunal concernant la vie de l'entreprise sont dans deux cas sur trois des liquidations judiciaires immédiates et une fois sur trois des jugements d'ouverture de redressement judiciaire. La stabilité ou la baisse des affaires pénales a inévitablement pesé sur l'activité des avocats pénalistes. La croissance des admissions à l'aide juridictionnelle au pénal a nettement décéléré (+ 6,7 % en 2005 contre + 10,3 % en 2004).

Les études de notaires représentent 13 % des entreprises du secteur, mais dégagent un tiers de son chiffre d'affaires. L'activité bénéficie du dynamisme du marché de l'immobilier qui représente la moitié du chiffre d'affaires. Les études notariales emploient en moyenne 10 personnes, trois fois plus que dans les autres entreprises du secteur. ■

Définitions

Le secteur des **services juridiques** (classe 74.1A de la NAF) regroupe les prestations de services suivantes : la représentation juridique devant les tribunaux ou d'autres instances, les conseils et l'assistance juridique hors du cadre juridique, la rédaction ou l'enregistrement d'actes, les conseils et l'assistance en matière de brevets ou de ventes publiques, les activités des commissaires priseurs et des salles de vente publiques, et les activités auxiliaires de justice (huissiers, greffiers des tribunaux de commerce).

Ces prestations sont rendues par des professions réglementées à caractère libéral. La réglementation porte, en particulier, sur l'accès à la profession. Elle encadre le mode d'exercice de l'activité par des règles déontologiques relatives au secret professionnel, à la fixation des honoraires, à l'interdiction de la publicité...

Pour en savoir plus

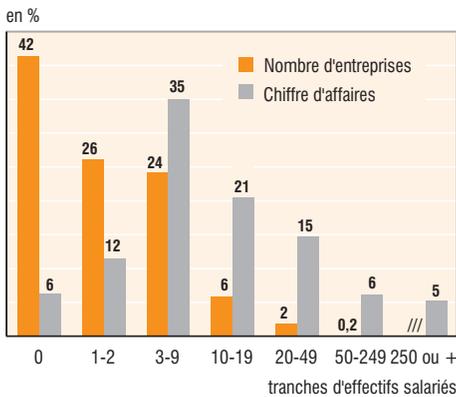
- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr.
- « Les services marchands en 2006, rapport sur les comptes », Insee, juin 2007 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclatures-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).
- « L'activité des juridictions commerciales en 2005 », *Infostat justice* n° 91, 2006 (consultable sur www.justice.gouv.fr).

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entreprises qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Services juridiques	40 470	156 050	3,9	33,5	18 382	14 215	37,6	2,1
Avocats-conseils juridiques	30 153	80 422	2,7	38,3	10 262	7 652	34,2	2,5
Notaires	5 083	53 999	10,6	30,4	5 932	4 877	60,1	1,7
Huissiers	3 193	14 706	4,6	27,5	1 364	1 068	38,2	2,0
Autres activités juridiques	2 041	6 923	3,4	31,9	824	618	31,0	1,9

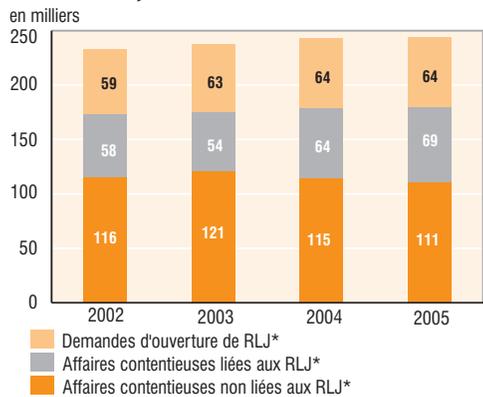
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

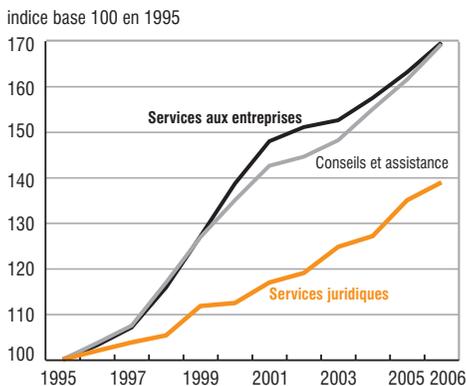
Évolution des affaires introduites devant les juridictions commerciales



* RLJ = redressement et liquidation judiciaire

Source : ministère de la Justice, répertoire général civil (2005).

Production en volume de 1995 à 2006



Source : Insee, comptes nationaux.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ASSOCIATION GIDE LOYRETTE NOUËL

BUREAU FRANCIS LEFÈBVRE

CLIFFORD CHANCE

ERNST & YOUNG SOCIÉTÉ D'AVOCATS

FIDAL

FRESHFIELDS BRÜCKHAUS DERINGER

JACQUES BARTHÉLÉMY ET ASSOCIÉS

LANDWELL ET ASSOCIÉS

LINKLATERS ET PAINES

TAJ

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.8 Activités comptables

En 2005, 19 400 entreprises exercent une **activité comptable**. Elles totalisent un chiffre d'affaires de 12,6 milliards d'euros et occupent 140 600 personnes. L'activité comptable renoue timidement avec la croissance (+ 1,1 % en 2005, +1,9 % en 2006) sans retrouver les taux d'avant 2003 (+ 2,5 % par an de 1995 à 2002).

Le chiffre d'affaires du secteur est essentiellement partagé entre petites et moyennes entreprises : 37 % provient des entreprises de moins de 10 salariés, et 45 % de celles de 10 à 250 salariés. Les entreprises de plus de 250 salariés, très peu nombreuses, ont un poids beaucoup plus faible que dans l'ensemble des services aux entreprises (elles réalisent 18 % du chiffre d'affaires de leur secteur contre 42 % pour celles de l'ensemble). Une entreprise sur trois exerce sous un statut libéral.

Les rémunérations moyennes versées dans les cabinets comptables sont supérieures à celles de l'ensemble des services aux entreprises, particulièrement dans le conseil et l'analyse en comptabilité (salaire moyen de 54 600 euros bruts par personne et par an).

La **profession comptable** est particulièrement féminisée : deux salariés sur trois sont des femmes. Une sur quatre travaille à temps partiel. La proportion est deux fois plus forte que pour leurs confrères masculins. Parmi les postes occupés par des femmes, 45 % sont des postes d'employées alors que, parmi les postes occupés par des hommes, 45 % sont des postes de cadres supérieurs.

Le champ de compétence des experts-comptables s'étend aujourd'hui de la tenue, surveillance et vérification des comptes annuels au conseil en matière de droit des affaires, fiscal ou social. L'expert peut accompagner une PME pour répondre à un appel d'offres de marché public ; il peut aussi accompagner les cabinets d'où émanent ces annonces très contrôlées. Les collectivités locales aux compétences élargies par les réformes de 2004, et ayant intégré en 2006 la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF), ont également de plus en plus besoin d'expertise.

La mise en place de la Loi de sécurité financière (LSF), applicable à l'exercice comptable ouvert en 2003, et le passage aux normes comptables internationales (IAS/IFRS) dès 2005, ont favorisé la lisibilité et l'assainissement de l'activité comptable, apportant ainsi un climat de confiance propice à la reprise. Ces changements réglementaires et professionnels ont fait augmenter la charge de travail et le nombre des commissariats aux comptes. En effet, le rôle des commissaires aux comptes a été renforcé, avec par exemple l'obligation qu'ils soient présents lors des conseils d'administration des entreprises. En revanche, les unités de conseil et d'analyse et les **centres de gestion agréés** ont diminué en nombre et emploient moins de personnes. Une partie d'entre elles est vraisemblablement passée au commissariat aux comptes. ■

Définitions

Les **activités comptables** (classe 74.1C de la NAF) comprennent l'enregistrement des opérations comptables courantes et l'établissement des comptes annuels pour des tiers, l'examen et la certification des comptes et du bilan (commissariat aux comptes), les services de révision comptable (audit), les activités de conseil et de représentation en matière comptable, l'activité des centres de gestion agréés, l'activité des conseillers fiscaux et les experts-comptables. Elles ne comprennent pas les activités de conseil en gestion ou d'ingénierie financière, ni le recouvrement de factures.

La **profession comptable** repose en France sur des bases réglementaires. Les experts-comptables sont notamment dotés d'un ordre sous tutelle du ministre de l'Économie.

Les **centres de gestion agréés** et habilités, associations régies par la loi de 1901, fournissent des prestations comptables à des entreprises de petite taille dans des secteurs particuliers (exploitants agricoles, commerçants, professions médicales...).

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr.
- « Les services marchands en 2006, rapport sur les comptes », Insee, juin 2007 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclatures-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).
- Revue française de comptabilité, Ordre des experts comptables, mensuel.
- Site internet : www.experts-comptables.fr

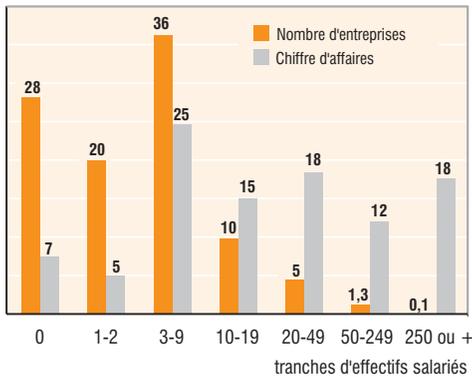
Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémunération par salarié	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Entreprises qui investissent	Investis. par pers. occupée
		Total	Par entrep.	(K€)	(M€)	(M€)	(%)	(K€)
Activités comptables	19 437	140 633	7,2	35,6	12 647	8 675	47,5	1,9
Tenue et surveillance de comptabilité	13 756	107 359	7,8	33,3	8 394	6 152	54,8	1,5
Commissariat aux comptes	4 690	22 984	4,9	45,9	3 253	1 843	29,1	3,3
Conseil et analyse en comptabilité	682	4 196	6,2	54,6	623	399	21,0	2,7
Centres de gestion agréés	309	6 094	19,7	29,4	377	281	61,5	1,9

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires

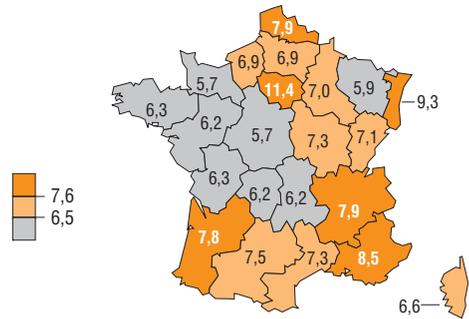
en %



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Les établissements comptables selon les régions en 2006

pour 1 000 établissements



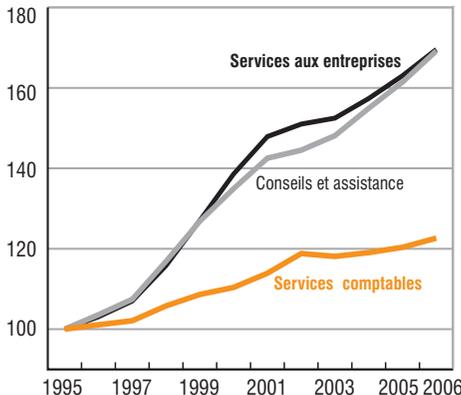
France métropolitaine : 8,2 établissements comptables pour 1 000 établissements.

Lecture : en Île-de-France, on compte 11,4 éta. comptables pour 1 000 éta.

Source : Insee, Sirene au 01/01/2006.

Production en volume de 1995 à 2006

indice base 100 en 1995



Source : Insee, comptes nationaux.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

BARBIER FRINAULT & ASSOCIÉS

DELOITTE ET ASSOCIÉS

ERNST & YOUNG AUDIT

ERNST & YOUNG ET ASSOCIÉS

KPMG

MAZARS & GUÉRARD

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

SALUSTRO REYDEL

SOC FIDUCIAIRE NATIO EXPERTISE COMPTABLE

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.9 Études de marché et sondages

En 2005, le secteur des **études de marché et sondages** compte 2 800 entreprises et emploie 19 500 personnes. Il réalise 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Quelques grandes structures dominent le secteur : ainsi, il compte une soixantaine d'entreprises de plus de 50 salariés qui se partagent 45 % du chiffre d'affaires total et emploient la moitié des personnes occupées dans le secteur. À côté de ces unités figurent de nombreuses petites entreprises : la moitié fonctionne sans salariés, contribuant à un peu moins de 10 % des recettes. Dans ce secteur un salarié perçoit en moyenne 35 200 euros bruts par an, soit plus de deux fois le Smic. Près de la moitié (48 %) du personnel salarié est à temps partiel ; la proportion de femmes y est beaucoup plus élevée (64 %) que dans l'ensemble des services aux entreprises (43 %).

L'activité du secteur progresse de 2,7 % en 2005 et de 6,3 % en 2006. Ce dynamisme repose sur deux phénomènes majeurs : l'internationalisation des études et les innovations techniques que les sociétés d'études mettent au profit de leurs clients. Les entreprises du

secteur sont en effet parmi les plus exportatrices des services aux entreprises : un cinquième de ces entreprises exporte pour en moyenne un cinquième de leur chiffre d'affaires. De plus, leurs efforts permanents de recherche et de développement dans les nouvelles technologies et l'automatisation du recueil des données et du traitement de l'information enrichissent la valeur des services proposés aux clients. Les leaders du secteur s'appuient de plus en plus sur internet (panels en ligne, interactivité de l'outil avec les internautes et les clients).

Par ailleurs, les études de marché et sondages ont bénéficié de la bonne tenue de leurs principaux marchés. Les instituts spécialisés dans les études qualitatives ont tiré parti de l'intérêt croissant des fabricants de produits de grande consommation pour mieux comprendre les comportements des acheteurs et s'adapter à leurs attentes. Selon le Syntec, près d'une étude sur deux est réalisée pour le compte de la grande consommation, et plus particulièrement pour les secteurs de l'alimentation et des produits de beauté et cosmétiques. ■

Définitions

Les **études de marché et sondages** (classe 74.1E de la NAF) comprennent la fourniture d'études, portant sur le marché et le comportement de la clientèle, préalables à la mise au point de produits nouveaux ou à la conception de campagnes publicitaires, ainsi que la réalisation, pour des tiers, de sondages d'opinion sur les questions politiques, économiques et sociales.

Les pratiques professionnelles des études de marché doivent se conformer à la législation internationale et nationale en vigueur dans les pays impliqués. Un code international en expose les principes de base de déontologie. Des normes sont édictées dans le but de préserver les droits et les intérêts des parties contractantes mais aussi de respecter la vie privée des personnes interrogées.

La répartition des achats d'études selon les secteurs d'activité des clients est tirée des données du Syntec-études marketing et opinion, à partir du chiffre d'affaires global du marché réalisé par les entreprises adhérentes à ce syndicat professionnel.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr.
- « Les services marchands en 2006, rapport sur les comptes », Insee, juin 2007 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclature-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).
- Site internet : www.syntec-etudes.com

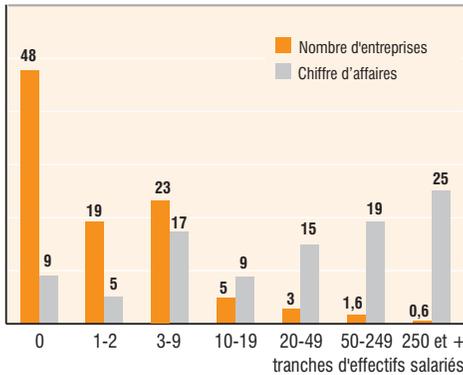
Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Entreprises qui investissent	Investis. par pers. occupée
		Total	Par entrep.	(K€)	(M€)	(M€)	(%)	(K€)
Études de marché et sondages	2 837	19 479	6,9	35,2	2 175	1 194	42,2	1,6
Études de marché, sondages	1 792	14 174	7,9	34,9	1 635	887	46,4	1,5
Études économiques ou sociologiques	673	3 095	4,6	36,8	304	188	37,6	1,7
Autres activités d'études de marché	372	2 210	5,9	35,1	236	119	29,8	1,8

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires

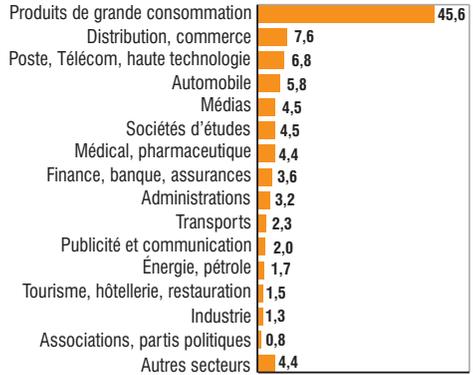
en %



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Répartition des achats d'étude selon les secteurs d'activité des clients

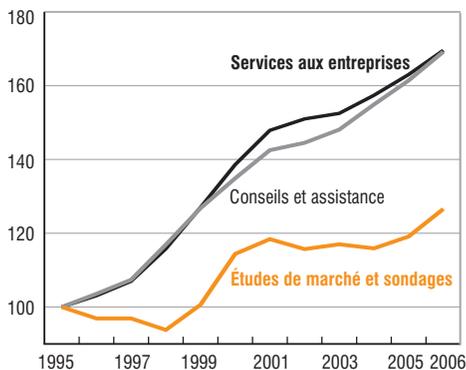
en %



Source : Syntec-études marketing et opinion (2005).

Production en volume de 1995 à 2006

indice base 100 en 1995



Source : Insee, comptes nationaux.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

AC NIELSEN
 ARMATIS
 IMS HEALTH
 IPSOS OPÉRATIONS
 IRI-FRANCE
 MÉDIAMÉTRIE
 QUINTILES BENEFIT FRANCE SNC
 SG SERVICES
 TAYLOR NELSON SOFRES
 TNS

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.10 Conseil pour les affaires et la gestion

En 2005, les 53 800 entreprises du **conseil pour les affaires et la gestion** emploient 141 200 personnes. Elles réalisent un chiffre d'affaires de 17 milliards d'euros. Les entreprises de ce secteur sont majoritairement de petite taille : six entreprises sur dix fonctionnent sans salarié. Le chiffre d'affaires provient pour 45 % des entreprises de moins de 10 salariés et pour 29 % des entreprises de 50 salariés et plus.

Le pourcentage de non-salariés dans le personnel occupé (30 %) est trois fois plus élevé que pour l'ensemble des services aux entreprises. Une entreprise sur trois exerce sous un statut libéral.

Les activités de conseil nécessitent des qualifications importantes. Le secteur est l'un des premiers recruteurs de cadres en France. Parmi les salariés, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont en proportion 1,8 fois plus nombreux que dans l'ensemble des services aux entreprises. De ce fait, les salariés sont mieux rémunérés que dans l'ensemble : les salaires atteignent en moyenne 43 800 euros bruts par personne et par an contre une moyenne de 32 200 euros dans l'ensemble des services aux entreprises.

Enfin, près de la moitié des salariés de ce secteur sont des femmes.

L'activité de conseil en organisation, planification et administration générale est prépondérante avec 65 % du chiffre d'affaires et de l'emploi et 60 % des entreprises.

Le conseil en gestion financière et commerciale représente 20 % du chiffre d'affaires et du nombre d'entreprises et 17 % de l'emploi.

Les activités de conseil en gestion de ressources humaines et en relations publiques représentent 16 % du chiffre d'affaires, 18 % du nombre d'entreprises et près de 20 % de l'emploi.

Après une hausse de l'activité supérieure à 7 % en 2004 et 2005, l'année 2006 enregistre une croissance moins soutenue : + 4,5 %. Les secteurs clients les plus porteurs sont la banque et l'assurance. D'autres facteurs stimulent l'activité du secteur : un essor de la demande publique ; la poursuite du processus de déréglementation (énergie, transport, ...) ; le marché des fusions-acquisitions. Les entreprises qui exportent leurs services réalisent 20 % de leur chiffre d'affaires à l'export. ■

Définitions

Le **conseil pour les affaires et la gestion** (classe 74.1G de la NAF) regroupe des catégories d'entreprises très différentes, qui interviennent sur des marchés plus ou moins larges. On y trouve ainsi à la fois :

– les entreprises qui assurent la gestion des affaires de nombreuses entreprises d'un même réseau d'enseigne ou d'une marque commune, pour leur gestion ou le démarrage de leurs affaires (exemple : *Walt Disney Company France* ; *Xerox Global Services*) et celles qui consacrent la totalité de leur activité de services de conseil des affaires ou de gestion à une seule entreprise de leur groupe (exemple : *Orange distribution*) ;

– les entreprises qui assurent des services de gestion externalisés, de type gestion de paie ou gestion du personnel (exemple : *ADP-GSI France*) ;

– les entreprises qui font du conseil pour les affaires et la gestion sur un marché concurrentiel ouvert à de nombreux clients.

Pour en savoir plus

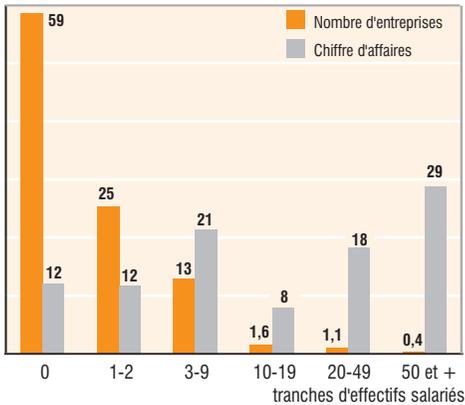
- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats, série Économie*, à paraître sur www.insee.fr
- « Les services marchands en 2006, Rapport sur les comptes », Insee, juin 2007 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclature-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).
- Syndicat professionnel du conseil en management (consultable sur www.syntec-management.com).

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Conseil pour les affaires et la gestion	53 761	141 168	2,6	43,8	17 250	9 744	33,7	3,4
Conseil en organisation, planification, administration, etc.	32 552	89 504	2,7	45,2	11 246	6 283	33,7	3,9
Conseil en gestion financière et commerciale	11 303	24 539	2,2	45,7	3 272	1 878	30,2	3,0
Conseil en relations publiques	5 619	14 087	2,5	32,2	1 573	822	40,0	1,8
Conseil en gestion de ressources humaines	4 287	13 038	3,0	41,4	1 159	761	35,4	2,6

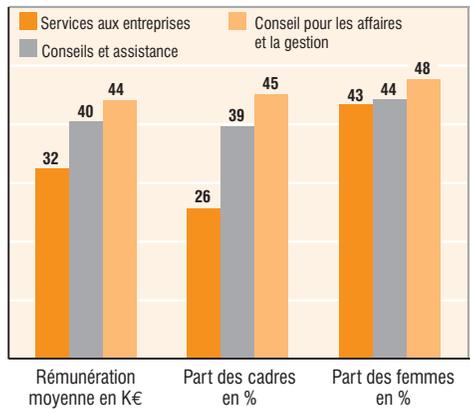
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires en %



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

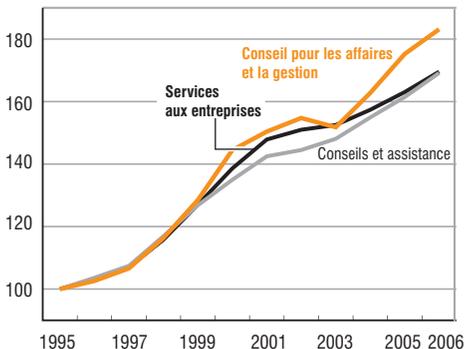
Caractéristiques de l'emploi et rémunérations des salariés



Sources : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005) ; déclarations annuelles de données sociales (2005).

Production en volume de 1995 à 2006

indice base 100 en 1995



Source : Insee, comptes nationaux.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

- ADP GSI FRANCE
- BEARINGPOINT FRANCE SAS
- CAP GEMINI CONSULTING
- LAZARD FRÈRES
- MC KINSEY & COMPANY INC FRANCE
- ORANGE DISTRIBUTION
- THE BOSTON CONSULTING GROUP ET CIE
- THE WALT DISNEY COMPANY (FRANCE)
- VALEO MANAGEMENT SERVICES
- XEROX GLOBAL SERVICES

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.11 Administration d'entreprises

En 2005, le secteur de l'**administration d'entreprises** comprend 41 200 entreprises et réalise 37 milliards d'euros de chiffre d'affaires. C'est un secteur de poids parmi les activités de services aux entreprises : il regroupe 10 % des entreprises, concourt à 10 % du chiffre d'affaires et est le quatrième employeur avec plus de 164 200 personnes occupées. Après avoir ralenti nettement entre 2003 et 2005, l'activité retrouve une croissance forte en 2006 (+ 5,9 %).

Deux entreprises sur trois ont en charge les activités de **direction des filiales de leur groupe**. Parmi elles, une majorité d'unités sans salarié ou avec très peu de personnel côtoie une minorité de grandes structures spécialisées dans l'organisation et la gestion. Les entreprises des **activités auxiliaires d'administration des entreprises du groupe**, moins nombreuses, nécessitent plus de personnel : leur taille de six personnes en moyenne est deux fois plus élevée que dans les activités de direction.

Sur l'ensemble du secteur, les petites structures prédominent en nombre : la moitié des entreprises n'ont pas de salariés. Cependant, l'activité est concentrée sur quelques grandes unités : les 70 entreprises de 250 salariés ou plus totalisent le tiers des recettes et des personnes occupées, et les entreprises de 100 salariés ou plus concentrent la moitié des personnes occupées et du chiffre d'affaires.

Seulement une entreprise sur quatre investit mais l'investissement moyen par personne occupée y est deux fois plus important que pour l'ensemble des services aux entreprises. Seules 3 % des entreprises exportent et la part des exportations dans leur chiffre d'affaires est de 30 %. Parmi ces exportations sont comptés les flux vers les filiales étrangères.

Les rémunérations moyennes versées dans ce secteur sont les plus élevées de l'ensemble des services aux entreprises, particulièrement dans les entreprises de direction des filiales de groupes (58 500 euros bruts par personne et par an contre 32 200 euros pour l'ensemble des services aux entreprises).

Les femmes sont plus nombreuses en proportion que dans l'ensemble des services aux entreprises (48 % contre 43 %), mais la grande majorité des postes de direction sont occupés par des hommes : neuf chefs d'entreprises sur dix sont des hommes, ainsi que sept cadres supérieurs sur dix. En revanche, trois quarts des employés sont des femmes.

La moitié des salariés de l'administration d'entreprise travaille pour un groupe dont l'activité principale ne relève pas des services marchands ou financiers. En effet, l'activité d'administration d'entreprise est liée à la gestion du groupe, quelle que soit l'activité principale de celui-ci, et est donc *a priori* présente dans tous les grands groupes. ■

Définitions

Le secteur de l'**administration d'entreprises** (classe 74.1J de la NAF) comprend notamment les activités de **direction**, de tutelle et de représentation liées à la possession ou au contrôle du capital social, complétées éventuellement par des **activités auxiliaires** de gestion courante. On observe ces activités dans les holdings et têtes de groupes comme dans les sièges sociaux ou administratifs d'entreprises.

L'administration d'entreprises inclut aussi des services administratifs, informatiques, juridiques, comptables rendus aux entreprises du groupe. Une entreprise de ce secteur peut aussi louer des biens immobiliers ou mobiliers aux autres filiales du groupe, mettre à leur disposition du personnel, gérer leurs facturations ou leurs commandes, réaliser pour elles des études techniques ou de marché.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr
- « Les services marchands en 2006, Rapport sur les comptes », Insee, juin 2007 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclature-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).
- « Les groupes dans les services : des activités diversifiées proches du cœur de métier », *Insee Première* n° 1109, novembre 2006.

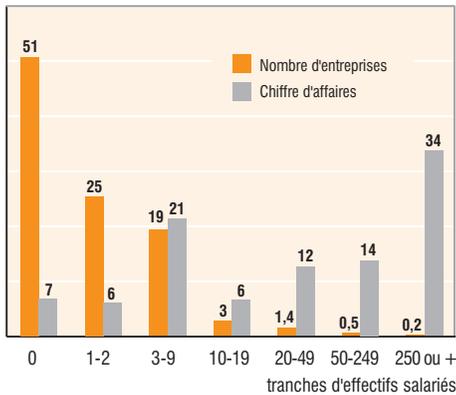
Les chiffres clés

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entreprises qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Administration d'entreprises	41 191	164 281	4,0	56,9	37 429	9 328	24,0	23,4
Direction des filiales du groupe	27 036	82 885	3,1	58,5	14 098	4 410	20,6	16,8
Activités auxiliaires d'administration des entreprises du groupe	14 155	81 396	5,8	55,3	23 331	4 918	30,7	29,2

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires

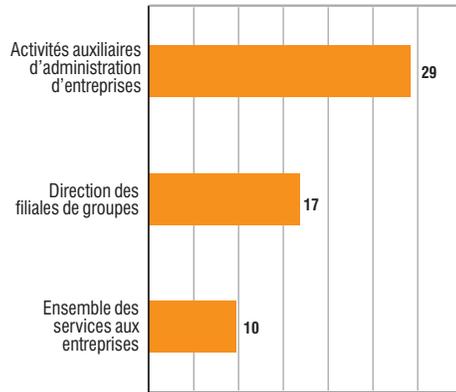
en %



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Investissement moyen par personne occupée

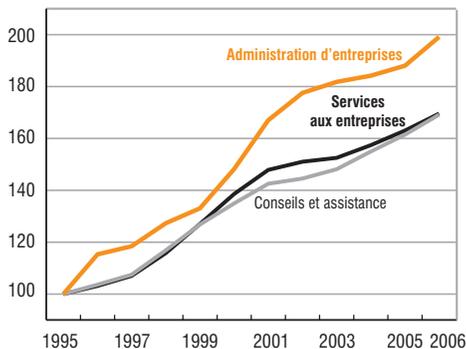
en milliers d'euros



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Production en volume de 1995 à 2006

indice base 100 en 1995



Source : Insee, comptes nationaux.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

- AG2R
- ALCATEL
- BSN GLASSPACK SERVICES
- ELF EXPLORATION PRODUCTION
- EUROPEAN AERO DEFENCE SPACE COMPANY
- GEMO SERVICES
- IBM EUROCOORDINATION
- PWC AUDIT GIE
- SANOFI-SYNTHELABO GROUPE
- TOTAL SA

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.12 Architectes et géomètres

En 2005, le secteur des **architectes et géomètres** regroupe 30 900 entreprises et emploie 80 700 personnes. Le chiffre d'affaires de ce secteur continue de croître rapidement pour atteindre 7,2 milliards d'euros en 2005. La croissance de l'activité, qui avoisine les 5 % en 2005 et 2006, s'appuie en grande partie sur la bonne santé du marché du bâtiment et travaux publics. En particulier, le nombre de logements mis en chantier a atteint en 2006 un niveau inégalé depuis 25 ans.

Les deux professions se caractérisent par une majorité de petites unités : près de la moitié fonctionne sans salariés. Les indépendants qui exercent seuls ou avec des associés restent majoritaires parmi les architectes et les géomètres (54 % chez les géomètres), bien que le nombre de sociétés soit en progression constante (+ 11 % en 2005 chez les architectes). Une part importante du chiffre d'affaires (42 %) est réalisée par les entreprises de 3 à 9 salariés.

En 2005, 27 300 cabinets d'**architecture** réalisent un chiffre d'affaires de 6 milliards d'euros et emploient 64 300 personnes. Trois architectes sur dix sont installés en

Île-de-France tout en ayant souvent des marchés dans d'autres régions. L'Île-de-France est la région où ils sont les plus nombreux par rapport au nombre d'habitants. Les régions du sud de la France viennent ensuite. Un cabinet sur dix exporte ses services ; ces cabinets aux activités internationales réalisent 14 % de leur chiffre d'affaires à l'export.

Les 3 600 entreprises de **géomètres-experts et de métreurs** emploient 16 400 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros. La détermination du foncier (délimitation, bornage) et les levées topographiques représentent un peu moins de 60 % des prestations des géomètres-experts. Un quart des donneurs d'ordre sont des particuliers. Les récentes dispositions légales ont poussé la profession à développer les expertises techniques et à investir dans des outils informatiques complexes ainsi que dans des équipements techniques élaborés. Six cabinets de géomètres sur dix investissent. Cet investissement vaut en moyenne 1 800 euros par an et par personne occupée, somme qui reste modérée en comparaison d'autres services aux entreprises. ■

Définitions

Les **activités d'architecture** (classe 74.2A de la NAF) comprennent principalement la conception de bâtiments et d'ouvrages ainsi que l'établissement de plans, la direction de l'exécution des travaux, le diagnostic, l'expertise, etc. La profession d'architecte est réglementée avec un ordre et une tutelle qui relève du ministère de la Culture. L'architecture ayant été déclarée d'intérêt public (loi de 1977), l'intervention d'un architecte est obligatoire pour la conception et l'élaboration ou pour l'obtention d'un permis de construire d'un projet supérieur à 170 mètres carrés.

Les **activités de métreur et de géomètre** sont regroupées dans la classe 74.2B de la NAF. Le métreur contrôle l'avancement d'une construction par la mesure des éléments réalisés. Il effectue les levées topographiques et le bornage des propriétés. Le géomètre-expert, dont la profession est régie par un ordre, exerce en indépendant. Il réalise les études et les travaux topographiques fixant les limites des biens fonciers ainsi que des études techniques et les documents d'information géographiques. Fin 1996, la loi Carrez sur le mesurage des lots de copropriété en vente a mis la profession en concurrence avec les professionnels de l'immobilier. En 2000 et 2003, les lois SRU (Solidarité et renouvellement urbain) et « Urbanisme et habitat » la complètent sur le bornage et le diagnostic technique.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr
- « Les services marchands en 2006, rapport sur les comptes », Insee, juin 2007 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclatures-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).
- Sites internet :
www.architectes.org
www.geometre-expert.fr

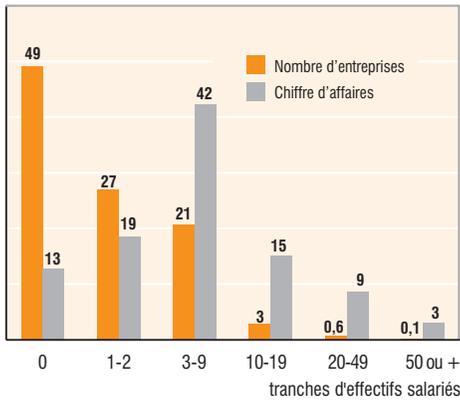
Les chiffres clés

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entreprises qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Architectes et géomètres	30 864	80 674	2,6	31,9	7 228	4 826	43,6	3,0
Conception, études, conseils	24 760	59 517	2,4	33,2	5 669	3 697	43,5	3,4
Mètres	1 889	4 626	2,5	33,5	354	260	45,1	1,7
Géomètres	1 713	11 762	6,9	26,6	826	623	59,8	1,8
Aménagement de constructions	960	1 495	1,6	32,1	155	91	25,0	3,2
Architecture paysagère	868	1 757	2,0	34,7	130	84	38,6	2,8
Conseil, études d'aménagement urbain	674	1 517	2,3	31,8	94	71	36,7	4,2

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires

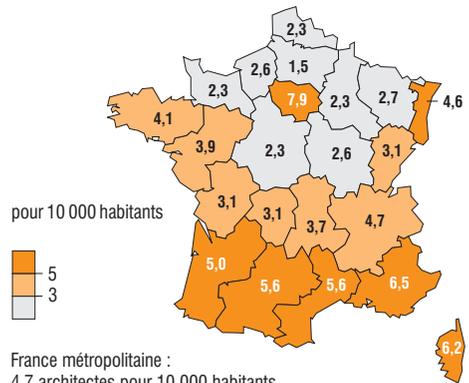
en %



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Les architectes selon les régions

Nombre d'architectes pour 10 000 habitants

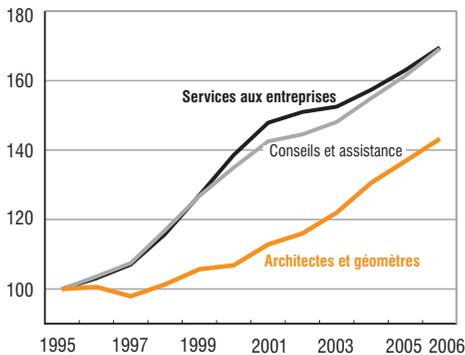


France métropolitaine : 4,7 architectes pour 10 000 habitants

Source : Insee, Sirene au 01/01/2006 et estimations de population (2006).

Production en volume de 1995 à 2006

indice base 100 en 1995



Source : Insee, comptes des services.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

- ARCHITECTURE STUDIO
- ARTE CHARPENTIER ET ASSOCIÉS
- ASS TOPOGRAPHE GÉOMÈTRE TECHNICIEN ÉTUDE
- ATELIERS JEAN NOUVEL
- FIT CONSEIL
- GROUPE 6
- RENZO PIANO BUILDING WORKSHOP
- RÉSIDENCES PICARDES BDL
- SOC DE CONCEPTION ARCHITECTURE URBANISME
- VALODE ET PISTRE

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.13 Ingénierie et études techniques

En 2005, 33 500 entreprises sont spécialisées dans l'**ingénierie et les études** techniques. Elles réalisent 32,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit presque 9 % de l'activité des services aux entreprises. Après un ralentissement de la croissance en 2004 et 2005, l'activité du secteur repart en 2006 (+ 4,3 %), mais augmente moins que l'activité de l'ensemble des secteurs de conseils et assistance. Ce redémarrage s'accompagne d'une croissance des prix des services d'ingénierie, plus appuyée en 2006 (+ 2,1 %, après + 1,1 % en 2005 et + 1,6 % en 2004). La conjoncture dans ce secteur est fortement liée à celle de la construction, dynamique depuis 2004, et de l'industrie. L'investissement dans l'ingénierie et les études techniques des entreprises non financières augmente de 5 % en 2005 et de 7,7 % en 2006, porté par l'industrie et l'énergie qui font appel à ce secteur.

Les entreprises du secteur emploient 210 000 personnes, dont 90 % de salariés. Neuf personnes sur dix travaillent à temps complet. Le secteur est concentré mais un peu moins que l'ensemble des services aux entreprises :

d'une part, les entreprises de 100 salariés et plus, soit moins de 1% des entreprises, réalisent 41% du chiffre d'affaires et emploient 37 % des effectifs. D'autre part, neuf entreprises sur dix ont moins de dix salariés et représentent 32 % des recettes et des effectifs.

Dans ce secteur, la rémunération par salarié dépasse de 20 % celle de l'ensemble des services aux entreprises, notamment en raison d'un niveau de qualification plus élevé (78 % des salariés sont ingénieurs, cadres ou professions intermédiaires). Les femmes sont de plus en plus nombreuses mais restent faiblement représentées (26 % des salariés du secteur contre 43 % dans l'ensemble des services aux entreprises). Le marché de l'ingénierie et des études techniques est segmenté entre le marché intérieur et l'international. Près d'un cinquième des entreprises travaillent avec l'étranger et réalisent plus d'un tiers de leur chiffre d'affaires grâce aux exportations. Les grandes entreprises réalisent la majorité de leur chiffre d'affaires avec l'étranger. Les entreprises de plus petite taille se positionnent sur des marchés locaux. Une très forte dispersion géographique caractérise la localisation des entreprises du secteur. ■

Définitions

Les **services d'ingénierie et d'études techniques** (classe 74.2C de la NAF) comprennent les activités d'ingénierie : études portant sur un programme complet, assorties de la maîtrise d'œuvre, dans les domaines du génie industriel et du génie logistique ; les activités d'études techniques spécialisées pour l'industrie : procédés et production, climatisation, réfrigération, assainissement et lutte contre la pollution, etc. ; les activités d'ingénierie concernant les ouvrages de génie civil ou de bâtiment et les infrastructures ; l'organisation et le pilotage des grands chantiers ; les activités d'études techniques spécialisées concernant les ouvrages de génie civil ou de bâtiment et les infrastructures ; les activités de prospection géologique.

Pour en savoir plus

- « Les services marchands en 2006, rapport sur les comptes », Insee, juin 2007 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclatures-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).
- « La construction en 2005 : la prospérité du logement se confirme » *Insee Première* n° 1083, juin 2006.
- « Les salaires des ingénieurs diplômés », *Insee Première* n° 1054, décembre 2005.
- Sites internet :
www.cnisf.org
www.syntec-ingenierie.fr
indicespro.insee.fr

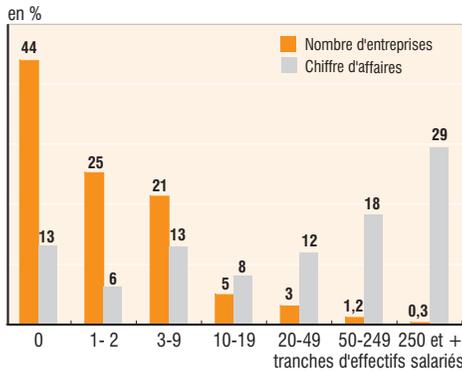
Ingénierie et études techniques 2.13

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Ingénierie et études techniques	33 646	210 089	6,2	38,3	32 227	13 877	45,0	4,9
Ingénierie, études techniques	33 041	205 863	6,2	38,1	31 460	13 607	45,1	4,7
Prestations liées aux sciences de la terre	605	4 226	7,0	48,9	767	270	38,2	13,4

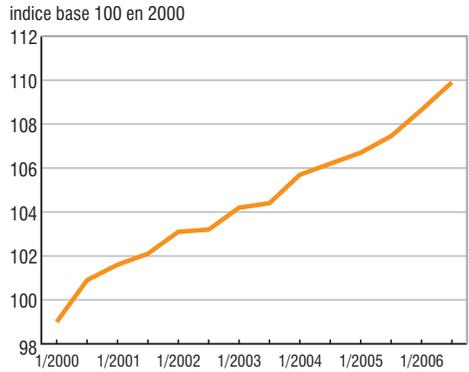
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



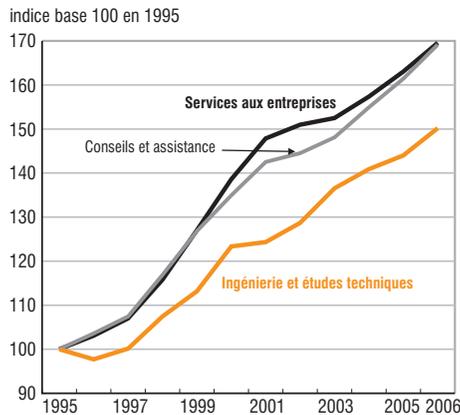
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Évolution des prix des services d'ingénierie



Source : Insee, indice des prix à la production.

Production en volume de 1995 à 2006



Source : Insee, comptes nationaux.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ALSTOM POWER CENTRALES

ALTRAN TECHNOLOGIES

ASSYSTEM FRANCE

EUROSAM GIE

ÉVOLIUM SAS

HORIZON SAS

INGEROP

TECHNIP FRANCE

TECHNIQUE ÉNERGIE ATOMIQUE

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.14 Contrôles et analyses techniques

En 2005, 6 900 entreprises sont spécialisées dans les **contrôles et analyses techniques**. Elles réalisent un chiffre d'affaires de 4,7 milliards d'euros et emploient près de 55 000 personnes.

La nécessité de couvrir l'ensemble du territoire entraîne une organisation éclatée de l'activité de **contrôle technique automobile**, qui s'avère être l'activité la moins concentrée de l'ensemble des services, en termes d'emplois comme de chiffre d'affaires : les centres, toujours plus nombreux (+ 55 % entre 1995 et 2005), sont principalement de petites unités.

Le montant moyen des rémunérations (24 700 euros de salaire annuel brut) est inférieur de plus d'un quart à celui de l'ensemble des services aux entreprises ; 80 % du personnel y exerce en tant que salarié. En 2005, 18,6 millions de contrôles techniques automobiles ont été réalisés dont 16 millions de visites initiales. Ces visites se répartissent à 87 % pour les voitures particulières et 13 % pour les utilitaires légers ; le taux de prescription de contre-visites a été de 20 %. Le chiffre d'affaires du secteur augmente depuis 2004, avec une légère accélération en 2006. Cette accélération

est liée en partie à l'externalisation vers les centres privés courant 2005 du contrôle périodique des véhicules lourds, effectué antérieurement par des acteurs publics.

Le contrôle technique automobile est réalisé principalement par des **centres spécialisés**, les **centres auxiliaires** représentant moins de 10 % des intervenants privés.

À l'inverse du contrôle technique automobile, l'activité des entreprises de **contrôles et inspections techniques, analyses et essais** est très concentrée : les dix premières entreprises réalisent plus de 40 % du chiffre d'affaires, alors que 85 % des entreprises, de petite taille (moins de 10 salariés), en cumulent seulement 15 %. Les salariés, principalement des ingénieurs et des techniciens, maîtrisent des domaines d'application spécifiques. Le renforcement des contraintes réglementaires pour prévenir tous types de risques – les accidents industriels et de la construction, les risques sanitaires, la sécurité des équipements pour le travail et la consommation et la multiplication des normes environnementales – alimentent une croissance du chiffre d'affaires de 5,1 % par an en moyenne depuis 2000. ■

Définitions

Le **contrôle technique automobile** (classe 74.3A de la NAF) comprend le contrôle périodique des véhicules automobiles avec délivrance d'un certificat. Il est obligatoire depuis 1992. Ce secteur est fortement réglementé. Les acteurs publics délivrent les agréments par l'intermédiaire des préfetures et effectuent les visites initiales des véhicules lourds avec les Directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire). L'OTC (Organisme technique central) réalise chaque année le bilan du parc contrôlé. Les chiffres publiés ici ne concernent pas ces acteurs publics. Les acteurs privés comprennent notamment cinq réseaux nationaux (*Autosur, Autovision, Auto Sécurité France, Dekra-Véritas automobile et Sécuritétest*) et s'occupent depuis mi-2005 des visites périodiques des véhicules lourds.

Un **centre spécialisé** est un centre dédié uniquement au contrôle technique automobile. Il peut être rattaché ou non à un réseau. Un **centre auxiliaire** est une installation de contrôle abritée dans les locaux de réparation ou de commerce automobile. Les contrôles sont alors effectués par les contrôleurs d'un des cinq réseaux nationaux.

Les entreprises du secteur des **analyses, essais et inspections techniques** (classe 74.3B de la NAF) effectuent le diagnostic de tous les risques pouvant porter atteinte à la sécurité et à la santé des personnes, à la qualité des produits, à la disponibilité et à la pérennité des biens, à l'économie d'énergie et à l'intégrité de l'environnement. Les intervenants font respecter les normes par tous les corps de métiers et préviennent tout défaut dans la conception, le fonctionnement ou la maintenance d'un ouvrage. Ils se composent d'un réseau d'associations loi de 1901 autour de l'Apave (Association de propriétaires d'appareils à vapeur et électriques) ainsi que de grandes entreprises privées (Véritas ou Socotec).

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr
- « Les services marchands en 2006, Rapport sur les comptes », Insee, juin 2007 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclatures-Définitions-Méthodes/Documents de travail »).
- « Bilan du contrôle technique pour l'année 2005 », Organisme technique central (UTAC/OTC), consultable sur www.utac-otc.com.

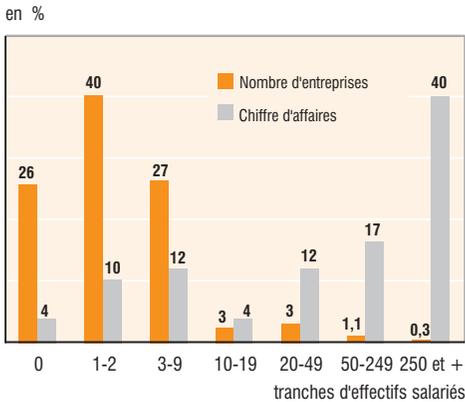
Contrôles et analyses techniques 2.14

Les chiffres clés

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Entrep. qui investissent	Investis. par pers. occupée
		Total	Par entrep.	(K€)	(M€)	(M€)	(%)	(K€)
Contrôle et analyses techniques	6 922	54 464	7,9	31,0	4 698	2 769	55,8	3,5
Contrôle technique automobile	3 700	11 164	3,0	24,7	803	506	58,8	3,7
Contrôles et inspections techniques	2 744	35 967	13,1	33,5	3 317	1 939	50,5	2,9
Essais et analyses	478	7 333	15,3	27,2	578	324	62,8	5,8

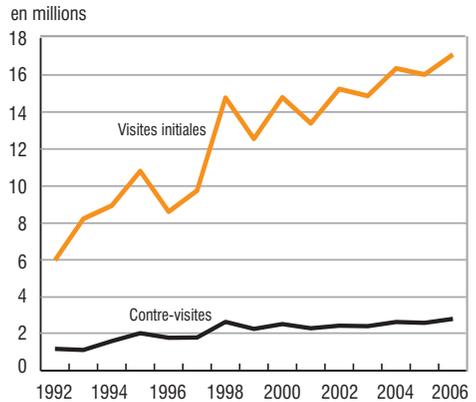
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



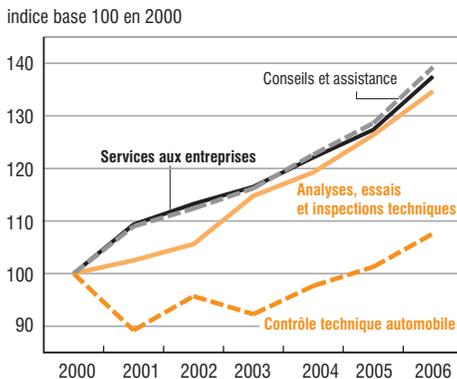
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Le contrôle technique automobile de 1992 à 2006



Source : organisme technique central (OTC).

Évolution du chiffres d'affaires de 2000 à 2006



Source : Insee, indices de chiffre d'affaires, indices mensuels de valeur bruts.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

APAVE

AUTO BILAN FRANCE

BUREAU VÉRITAS RÉG INT NAVIRES AÉRONEFS

DEKRA VÉRITAS AUTOMOBILE SA

MÉCAFASTER

NORISKO ÉQUIPEMENTS

SOCOTEC

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.15 Publicité

En 2005, la publicité compte 18 700 entreprises et emploie 118 800 personnes. Le chiffre d'affaires réalisé est de 24 milliards d'euros, pour une valeur ajoutée de 8 milliards d'euros. Ce secteur regroupe deux types d'activités : les **agences, conseil en publicité** et la **gestion des supports de publicité**. Il se caractérise par de nombreuses petites entreprises et quelques grandes structures dominantes en termes de chiffre d'affaires et d'emploi.

L'activité d'agence conseil regroupe plus des trois quarts des entreprises et emploie 61 % du personnel du secteur. Le chiffre d'affaires réalisé approche 12 milliards d'euros. Cette activité compte un grand nombre de petites entreprises : neuf sur dix emploient moins de dix salariés. Les rémunérations moyennes par personne sont élevées : 36 100 euros par personne et par an, soit plus de deux fois le Smic.

L'activité de gestion de supports de publicité concerne 4 400 entreprises qui réalisent la moitié du chiffre d'affaires du secteur. Elle augmente en 2006 de 2,9 % en volume et s'accompagne d'une croissance des prix de 1,5 %. Cette activité est concentrée : les dix plus grandes entreprises réalisent la moitié du

chiffre d'affaires. Quatre salariés sur dix travaillent à temps partiel.

Les régies publicitaires, qui dépendent en grande partie des dépenses de publicité des annonceurs dans les médias (radio, télévision, presse, cinéma, affichage), ont bénéficié des investissements publicitaires élevés des secteurs des télécommunications et des nouvelles technologies alors que les biens de grande consommation ont plutôt tiré le marché vers le bas.

Les investissements en communication hors-médias (marketing direct, par exemple par mailing personnalisé, publicité dans les annuaires imprimés, publicité par l'internet, etc.) progressent plus vite que les investissements dans les médias. Le développement de nouveaux modes de communication (internet, presse gratuite, téléphonie mobile, télévision numérique terrestre (TNT)) modifie le paysage concurrentiel des médias. L'internet enregistre une évolution des dépenses de communication des annonceurs de + 53 % en 2005 et de + 42 % en 2006 contribuant au quart de la progression du marché publicitaire. L'année 2007 est marquée par l'ouverture sur les chaînes hertziennes de la publicité pour la distribution. ■

Définitions

La **gestion des supports de publicité** (classe 74.4A de la NAF) recouvre la gestion des espaces publicitaires sur tous les supports en tant qu'intermédiaire ou conseil, la pose d'affiches, l'aménagement et l'entretien des panneaux publicitaires, la publicité aérienne, la distribution de prospectus et d'échantillons publicitaires.

Les **agences, conseil en publicité** (classe 74.4B de la NAF) conçoivent et exécutent la campagne publicitaire adaptée aux besoins de l'annonceur en utilisant tous les médias. On trouve aussi dans ce secteur : l'activité de créateur indépendant (studio design), le parrainage, la promotion des ventes, la publicité sur les lieux de vente, par mailing, téléphone ou par le biais de visiteurs.

En 1993, la loi n° 93-122 sur la prévention de la corruption, dite « loi Sapin » a bouleversé les pratiques des agences et des centrales d'achats publicitaires. Ces dernières sont devenues des « agences médias » (conseil et création publicitaire). Elles n'achètent plus des espaces publicitaires pour leur compte mais en tant que mandataires de l'annonceur.

Pour en savoir plus

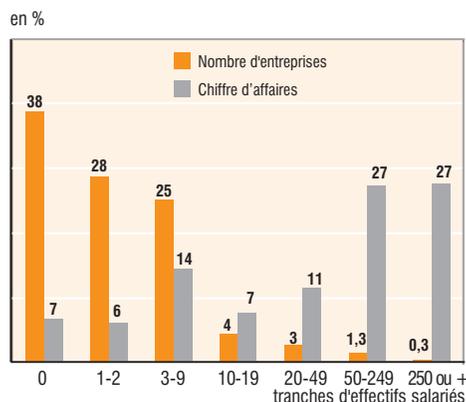
- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr.
- « Les services marchands en 2006, Rapport sur les comptes », Insee, juin 2007 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclatures-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).
- « Les chiffres clés des investissements en communication des annonceurs », Union des annonceurs, édition 2005.
- « Le marché publicitaire français, bilan 2005 et bilan 2006 », Institut de recherches et d'études publicitaires « IREP – France Pub », 2006 et 2007.
- Site internet : www.uda.fr

Les chiffres clés

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Publicité	18 724	118 769	6,3	33,1	23 572	7 619	45,2	3,4
Agences, conseil en publicité	14 310	72 781	5,1	36,1	11 789	4 438	46,1	2,2
Conseils et créations publicitaires	11 327	47 397	4,2	37,6	8 109	2 932	49,7	2,5
Activités publicitaires « hors média »	1 980	22 346	11,3	32,9	2 667	1 269	34,9	1,3
Autres activités publicitaires	1 003	3 038	3,0	38,7	1 013	237	28,1	3,2
Gestion de supports de publicité	4 414	45 988	10,4	28,6	11 783	3 181	42,2	5,0
Régies publicitaires	3 309	22 922	6,9	38,1	9 949	2 335	43,2	8,9
Autres activités de gestion	1 105	23 066	20,9	19,9	1 834	846	39,2	1,6

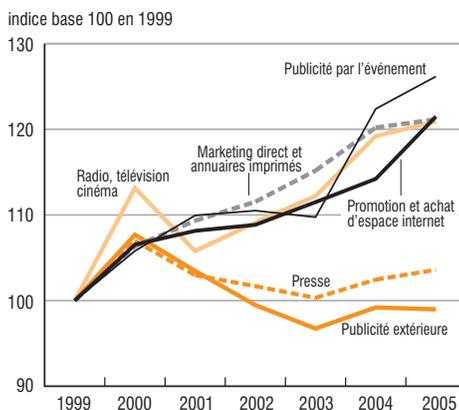
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



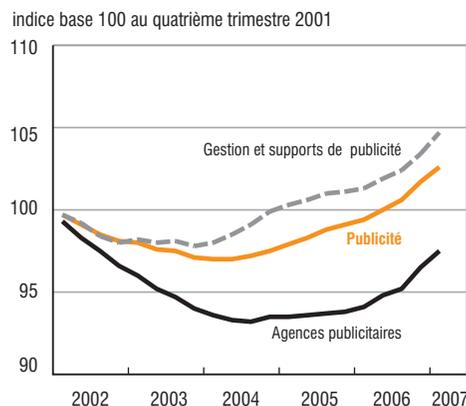
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Dépenses en communication des annonceurs entre 1999 et 2005



Source : union des annonceurs.

Prix de vente de 2002 à 2006



Source : Insee, comptes des services.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ADREXO
 TF1 PUBLICITÉ
 PAGES JAUNES
 MÉDIAPOST SA
 FRANCE TÉLÉVISION PUBLICITÉ
 JCDECAUX SA
 CLEAR CHANNEL FRANCE
 INTERDÉCO
 RÉGICOM
 GIRAUDY VIACOM OUTDOOR

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.16 Sélection et mise à disposition de personnel

En 2005, près de 2 500 entreprises sont spécialisées dans la **sélection** et la **mise à disposition de personnel**. Elles réalisent un chiffre d'affaires de 1,6 milliard d'euros et emploient 29 000 personnes. Les trois quarts d'entre elles ont moins de dix salariés et moins de 5 % des personnes occupées sont non-salariés, à comparer à neuf dixièmes d'entreprises de moins de dix salariés et 10 % de non-salariés dans l'ensemble des services aux entreprises. La rémunération annuelle moyenne par salarié est assez faible (28 700 euros), mais des disparités importantes existent : dans le conseil en recrutement, elle est une fois et demi plus élevée que dans la mise à disposition de personnel. Après une baisse sensible en 2001 et 2003, la production du secteur repart à la hausse en 2005 (+ 4,7 %), et cette tendance se confirme en 2006.

La **mise à disposition de personnel** est l'activité prépondérante du secteur : elle emploie presque 80 % des salariés du secteur et réalise 63 % de son chiffre d'affaires.

Le **conseil en recrutement** regroupe la moitié des entreprises du secteur. Elles sont très petites – en moyenne cinq personnes – et génèrent un tiers du chiffre d'affaires du sec-

teur. Le chiffre d'affaires par personne y est deux fois plus élevé que dans la mise à disposition de personnel. Bien que le recrutement direct par les entreprises reste majoritaire (78 %), l'externalisation du recrutement s'est considérablement développée en 2005. Elle représente en effet pour les entreprises un gain de temps et d'efficacité, en particulier dans leur recherche de profils spécifiques ou pour des recrutements de masse. L'**outplacement**, proche d'une activité de conseil, occupe une place minime dans le secteur. En 2004, plus de 2 600 cadres ont réalisé un programme d'outplacement individuel.

Ce marché est caractérisé par une grande transparence. Ainsi, 66 % des opérations de recrutement ont donné lieu à publication d'une offre internet. Ce media permet également aux cadres de multiplier leurs envois de candidatures spontanées. Ce mode de recherche reste très utilisé par les recruteurs. Ainsi, seuls 15 % des cadres embauchés en 2005 ont été repérés sur le marché « confidentiel », (réseau, cooptation, chasseurs de têtes...), et 30 % l'ont été grâce à une candidature spontanée. ■

Définitions

La **sélection et mise à disposition de personnel** (classe 74.5A de la NAF) regroupe trois activités distinctes.

La **mise à disposition de personnel** concerne le placement, en vue de l'exécution momentanée de tâches spécialisées requérant une qualification professionnelle particulière, de personnels de bureau, domestique, paramédical, d'ouvriers et de techniciens, d'hôtesse et de mannequins. Il inclut aussi des sociétés qui mettent à disposition du personnel chargé d'effectuer le service chez l'entreprise cliente, comme certaines prestations informatiques ou d'ingénierie par exemple. Il inclut également des sociétés de portage salarial, des groupements d'employeurs. Du fait de leur caractère non concurrentiel, ces dernières ne paraissent pas dans la liste des plus grandes entreprises ; elles contribuent cependant aux statistiques décrites dans cette fic he.

Le **conseil en recrutement** consiste à déterminer avec l'entreprise le profil des postes à pourvoir, à rechercher et à sélectionner des candidats. Les cabinets de conseil en recrutement font appel à différentes méthodes, notamment les petites annonces ou l'approche directe (« chasseurs de têtes ») mais la décision finale revient à l'entreprise cliente. La fonction de conseil comprend également l'élaboration de bilans de compétence, la rédaction de CV...

L'**outplacement** est un programme d'accompagnement individuel destiné aux collaborateurs dont une entreprise se sépare, et s'apparente à une activité de conseil.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr.
- Sites internet : www.apec.fr
www.syntec-management.com
www.syntec-recrutement.org
www.syntec.evolution-professionnelle.com

Sélection et mise à disposition de personnel 2.16

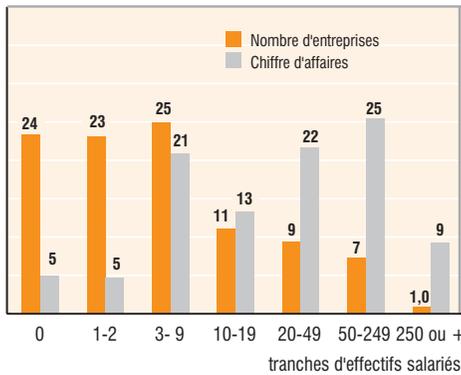
Les chiffres clés

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Entrep. qui investissent	Investis. par pers. occupée
		Total	Par entrep.	(K€)	(M€)	(M€)	(%)	(K€)
Sélection et mise à disposition de personnel	2 412	28 597	11,9	28,7	1 635	1 260	41,9	0,8
Mise à disposition de personnel	1 191	22 314	18,7	26,0	1 031	845	32,7	0,5
Conseil en recrutement	1 206	6 059	5,0	39,7	584	405	51,2	1,9
Outplacement	15	224	14,9	34,9	20	10	20,0	0,3

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

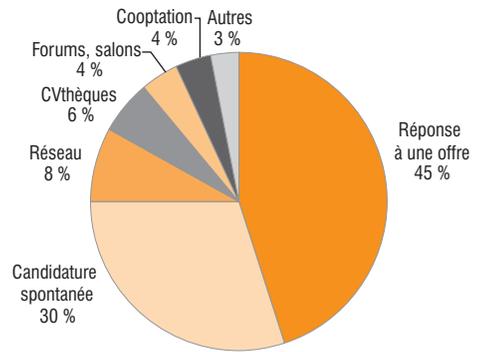
Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires

en %



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

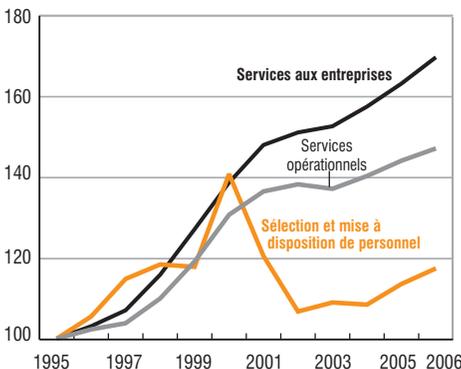
Modes de candidature utilisés par les cadres recrutés en 2005



Source : Apec (2006).

Production en volume de 1995 à 2006

indice base 100 en 1995



Source : Insee, comptes nationaux.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

- A.V.S. CONCEPT
- EGON ZEHNDER INTERNATIONAL
- EURO GASTRONOMIE
- INFOSYS FRANCE
- KORN FERRY INTERNATIONAL
- MARYLIN AGENCY
- MERCURI URVAL
- NATIONALE TECHNIQUES INFORMAT SERVICES
- SPENCER STUART
- VIVA MODEL MANAGEMENT

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.17 Travail temporaire

En 2005, 1 315 entreprises spécialisées dans le **travail temporaire** fournissent du personnel aux entreprises à travers un réseau de plus de 8 000 établissements. Les entreprises de travail temporaire réalisent un chiffre d'affaires de 21,2 milliards d'euros. Sur l'année 2006, elles emploient en moyenne l'équivalent de plus de 600 000 intérimaires à temps plein. Au total, les agences ont proposé 16 millions de missions à deux millions de personnes dans l'année. Les ouvriers sont encore largement majoritaires dans l'intérim (79 % des effectifs) mais ils cèdent progressivement du terrain aux cadres et aux professions intermédiaires depuis 1995. Le marché du travail temporaire est dominé par les filiales des grands groupes étrangers : les trois leaders, le suisse *Adecco*, l'américain *Manpower* et le néerlandais *Vedior* détiennent 51 % du marché. À leurs côtés exercent des filiales de groupes français et aussi des structures indépendantes, détenues par des capitaux familiaux, des personnes physiques, ou encore des fonds d'investissements. Juste derrière les trois leaders, trois groupes français, *Adia*, *Crit* et *Synergie* détiennent à eux trois moins de 14 % de parts de marché.

Les entreprises de plus de 250 salariés représentent 8 % des entreprises du secteur. Elles totalisent 83 % du chiffre d'affaires et rassemblent 85 % du personnel.

L'activité du travail temporaire (hausse du chiffre d'affaires déflatée de l'évolution du prix du service) accélère nettement en 2006 : + 4,9 % après + 1,5 % en 2005 et + 1,2 % en 2004. Le **volume total de l'emploi intérimaire** (équivalents temps plein) augmente de 2,9 % par rapport à 2005, notamment dans les transports et la construction.

Les entreprises industrielles et de la construction demeurent les premières utilisatrices de travail temporaire : le **taux de recours à l'intérim** atteint 7 % dans l'industrie et 8 % dans la construction, contre seulement 1,5 % dans le tertiaire.

L'année 2005 a consacré l'ouverture de l'activité de placement aux agences de travail temporaire grâce à la Loi de cohésion sociale (18 janvier 2005). Les agences d'intérim sont désormais considérées comme partie prenante du service public de l'emploi. Elles peuvent proposer aux candidats des emplois en CDI ou en CDD. ■

Définitions

Une **entreprise de travail temporaire** (classe 74.5B de la NAF) fournit à des tiers, sur une base temporaire, du personnel qu'elle recrute et rémunère via les agences de travail temporaire qu'elle contrôle, dans les conditions fixées par le Code du travail (loi n° 90-613 du 12 juillet 1990 favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires et articles L 124-1 à L 124-21 et D 124-2 du Code du travail). Un utilisateur ne peut faire appel aux salariés des entreprises de travail temporaire que pour des tâches non durables définies ainsi : remplacement d'un salarié (sauf en cas de grève), accroissement temporaire de l'activité, emplois à caractère saisonnier. Le **volume de travail temporaire** (ou intérimaire) est évalué en équivalent temps plein (voir *fiche 1.2, Définitions*) par la Dares à partir des fichiers Unedic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Le **taux de recours à l'intérim** se définit, pour un secteur donné, comme le rapport du nombre de postes occupés par des intérimaires au nombre total de postes occupés par des salariés permanents et des intérimaires.

Pour en savoir plus

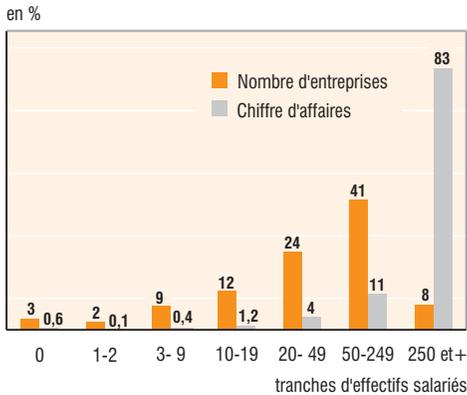
- « L'emploi intérimaire au quatrième trimestre 2006 : un repli du nombre d'intérimaires », *Premières Synthèses* n° 17.1, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), ministère de l'Emploi et de la Solidarité, avril 2007.
- « Rapport économique et social 2006 », Professionnels de l'intérim, services et métiers de l'emploi (Prisme, consultable sur www.prisme.eu).
- Site internet : <http://info.assedic.fr/unistatis/>

Le travail temporaire par secteur utilisateur

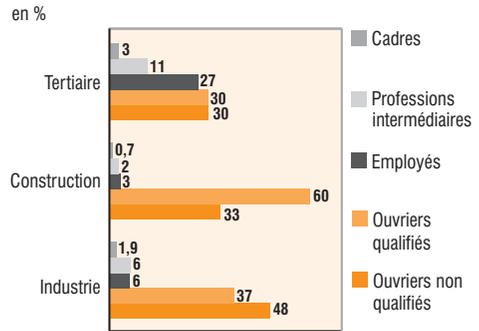
	volume de travail en équivalent temps plein (en milliers)			
	2006	2005	Évolution 2006/2005 (%)	Répartition en 2006 (%)
Agriculture, sylviculture, pêche	3,9	3,8	2,1	0,6
Industrie	274,3	268,4	2,2	45,5
Construction	126,3	120,7	4,7	21,0
Commerce	54,9	54,0	1,7	9,1
Transport	47,9	44,3	8,1	8,0
Activités financières	6,9	6,7	2,4	1,1
Activités immobilières	2,8	2,9	-3,3	0,5
Services aux entreprises	63,9	63,3	1,0	10,6
Services aux particuliers	10,2	9,8	3,6	1,7
Education, santé, action sociale, administration	11,5	11,9	-3,6	1,9
Ensemble	602,5	585,7	2,9	100,0

Source : Dares.

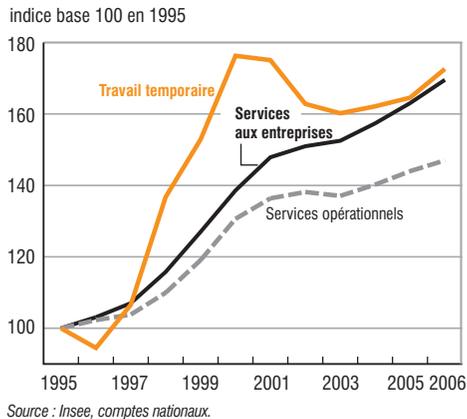
Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



Répartition du travail intérimaire par qualification au sein des grands secteurs d'activité en 2006



Production en volume de 1995 à 2006



Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ADECCO TRAVAIL TEMPORAIRE
ADIA
CREYF'S INTERIM S.A.S.
CRIT
MANPOWER FRANCE
RANDSTAD INTERIM
SELECT T.T.
SUPPLAY
SYNERGIE
VEDIORBIS

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.18 Enquêtes et sécurité

En 2005, 7 500 entreprises de **sécurité** occupent 139 300 personnes et réalisent un chiffre d'affaires total de 6,3 milliards d'euros. L'activité y est très concentrée : 45 % du chiffre d'affaires du secteur provient des 75 entreprises de 250 salariés ou plus. En 2005, les firmes étrangères contrôlent 38 % de la profession de sécurité privée. Plus des quatre cinquièmes des entreprises font du conseil en sécurité, de la surveillance ou du gardiennage de locaux ; cette activité emploie 88 % des personnes. Un peu moins d'un cinquième des entreprises font des enquêtes de sécurité ou assurent des activités de gardes du corps. Elles emploient 6 % des personnes. L'activité de transport de fonds occupe 7 % des personnes dans une vingtaine d'entreprises de taille importante.

L'activité des services de sécurité retrouve un peu de dynamisme en 2006 après deux années atones, mais sans renouer avec la période de forte croissance (plus de 10 % par an entre 2000 et 2002) stoppée depuis 2004. La clientèle privée constituant la plupart des débouchés des entreprises, la santé financière des clients influe sur le marché de la sécurité en 2005. Compte-tenu du marché, les entreprises de prévention sécurité de petites et

moyennes tailles ont eu tendance à élargir la gamme des services proposés. À l'inverse, les plus grandes structures (*Sécuritas, Groupe 4*) ont recentré leurs activités, en rachetant parfois un concurrent de plus petite taille.

Les majors de la profession ont connu d'importants mouvements de personnel. Selon les professionnels, le taux de départ (65 % en 2005) dans les entreprises de sécurité et de surveillance est toujours élevé ; toutefois le solde reste positif (taux d'embauche de 69 % en 2005). L'essentiel des salariés sont des employés ou des ouvriers (93 %) ; les salaires moyens sont en conséquence parmi les plus bas des services aux entreprises (19 800 euros par personne et par an contre 32 200 euros dans l'ensemble).

Les **prix des prestations de services de sécurité** recouvrent essentiellement les salaires et les charges sociales, dont certaines spécifiques au secteur : responsabilité civile professionnelle, représentation professionnelle, habillement du personnel (uniforme fourni), taxe professionnelle, médecine du travail, formation initiale de base. Compte tenu de la forte revalorisation du Smic, les prix progressent à un rythme annuel de 3 % en 2005 et 2006. ■

Définitions

Les **services de sécurité** (classe 74.6Z de la NAF) comprennent toutes les prestations liées à la sécurité des personnes et des biens (bâtiments, procédés industriels, fonds...) : enquêtes et recherche hors du cadre judiciaire, services de gardes du corps, services de télésurveillance, surveillances et protections par des vigiles des immeubles d'habitation, bureaux, usines, conseils en sécurité industrielle et services de transports de fonds.

Les activités privées de surveillance et de gardiennage et le recours à la vidéosurveillance sont soumises à une autorisation préfectorale (d'après les lois de juillet 1983 et janvier 1995). Une loi relative à la sécurité du dépôt et de la collecte de fonds par les entreprises privées est entrée en vigueur le 11 juillet 2000. Un décret (novembre 2002) prévoit trois modes de convoyage. La loi du 18 mars 2003 oblige à la vérification des casiers judiciaires des dirigeants et des salariés, à la transparence des entreprises sur leur capital social et à la formation continue des salariés.

L'**indice de prix** des services de sécurité agrège quatre indices : services de surveillance humaine, transports de fonds, services de télésécurité et sécurité aéroportuaire. Les deux derniers indices ne sont pas diffusés, mais servent à la construction de l'indice agrégé.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr
- « Les services marchands en 2006, Rapport sur les comptes », Insee, juin 2007 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclature-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).

• Sites internet :

Insee : indicespro.insee.fr.

Syndicat national des entreprises de sécurité (surveillance humaine) : www.e-snes.org

Union des entreprises de sécurité privée : www.uspsecurite.com

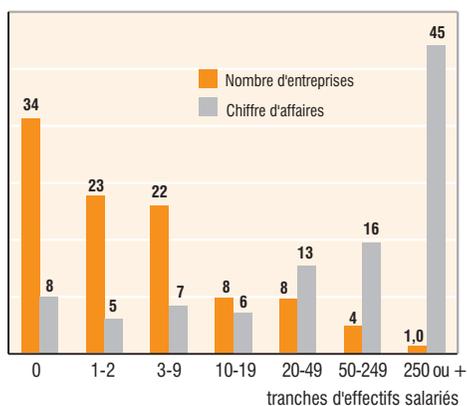
Les chiffres clés

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Entrep. qui investissent	Investis. par pers. occupée
		Total	Par entrep.	(K€)	(M€)	(M€)	(%)	(K€)
Services de sécurité	7 431	139 307	18,7	19,8	6 316	4 154	38,8	1,1
Conseils sécurité, surveillance	6 067	121 910	20,1	19,2	5 247	3 450	41,7	0,8
Enquêtes sécurité, gardes du corps	1 345	8 073	6,0	23,4	405	257	24,9	0,8
Transports de fonds	19	9 324	490,8	24,6	664	447	94,7	4,9

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires

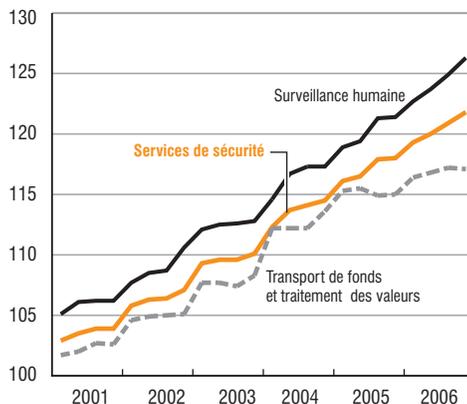
en %



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Évolution des prix dans les services de sécurité (hors installation et maintenance des systèmes)

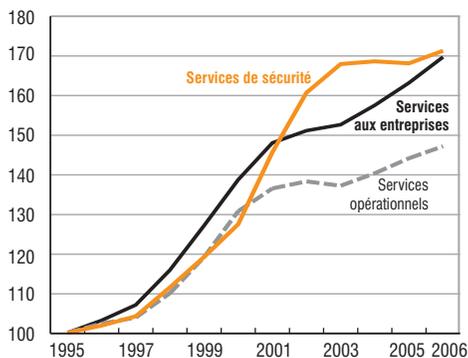
indice base 100 en 2000



Source : Insee, indice des prix des services aux entreprises.

Production en volume de 1995 à 2006

indice base 100 en 1995



Source : Insee, comptes nationaux.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ADT FRANCE
 ADT TÉLÉSURVEILLANCE SA
 BRINK'S CONTRÔLE SÉCURITÉ
 BRINK'S ÉVOLUTION
 GROUP 4 SÉCURICOR
 MAIN SÉCURITÉ
 SAMSIC SÉCURITÉ
 SÉCURIFRANCE
 SÉCURITAS FRANCE SARL
 SÉCURITAS TRANSPORT DE FONDS

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.19 Nettoyage industriel

Le secteur du **nettoyage industriel** compte 15 150 entreprises. Il génère un chiffre d'affaires de 8,6 milliards d'euros. Ses entreprises sont plutôt grandes, avec en moyenne 17 personnes occupées. Trois entreprises sur quatre emploient moins de 10 salariés et représentent 17 % du chiffre d'affaires du secteur. Au contraire, les entreprises de plus de 250 salariés sont peu nombreuses mais génèrent la moitié du chiffre d'affaires total.

L'activité reprend dans les services opérationnels depuis 2004, et celle du nettoyage industriel n'est pas en reste : elle progresse de presque 4 % par an entre 2003 et 2006. Dans un contexte d'externalisation des marchés, elle est portée par une demande croissante émanant de l'industrie, des collectivités, des secteurs de la santé, de l'hôtellerie et de la restauration. Les prix du nettoyage augmentent en 2006 sous l'effet du coût de la main-d'œuvre, même si les entreprises ont resserré leurs marges pour résister à la concurrence.

À l'image des grands groupes français de nettoyage qui ont diversifié leurs activités dans la sécurité et l'intérim, des entreprises du secteur proposent des services dans l'hygiène, la sécurité, l'environnement et innovent dans des services annexes à la propreté : entretien d'espaces verts, petite maintenance, manutention, courrier.

La structure de l'emploi du secteur est très spécifique : le taux de féminisation atteint 61 % et les salariés à temps partiel sont de plus en plus nombreux (59 % des salariés du

secteur). Les salariés à temps partiel peuvent partager leur temps de travail entre plusieurs employeurs. Malgré la revalorisation du Smic horaire en 2005, les entreprises du secteur versent un salaire moyen de 17 300 euros par personne, soit presque moitié moins que le salaire moyen dans l'ensemble des services aux entreprises. Cette somme représente toutefois un certain rattrapage par rapport aux années précédentes et minore probablement le salaire moyen perçu par un salarié, car elle tient pour des salaires distincts ceux que perçoit un salarié qui travaille simultanément à temps partiel dans plusieurs entreprises de nettoyage.

L'activité du nettoyage industriel offre le plus souvent des emplois de proximité. Une bonne part ne nécessite évidemment pas les compétences techniques requises pour intervenir dans les zones sensibles telles que les hôpitaux, l'industrie agroalimentaire, les milieux extrêmes etc. Les prestations rendues par les entreprises reflètent de plus en plus une synergie entre une démarche de haute qualité environnementale (HQE) et la propreté par le choix des méthodes et des produits d'entretien, les matériels et le tri des déchets. Les entreprises de propreté s'adaptent ainsi au développement durable. Le secteur s'efforce donc d'être plus technique et plus dynamique. Il a entrepris une politique de qualification professionnelle. Une formation structurée et ambitieuse est mise en place, avec une filière diplômante complète, allant du CAP au BTS et DUT (hygiène, sécurité, environnement). ■

Définitions

Les activités de **nettoyage industriel** (classe 74.7Z de la NAF) comprennent : le nettoyage courant de tous types de locaux (immeubles, bureaux, commerces, usines), l'entretien des locaux sensibles (hôpitaux, salles informatiques, etc.), le nettoyage des véhicules de transport, des vitres, des machines industrielles, le ramonage, la désinfection, la désinsectisation et la dératisation des locaux.

Les travaux de ravalement d'immeubles et de remise en état des lieux après travaux sont classés dans le secteur de la construction.

Le nettoyage des tapis et des moquettes relève de la teinturerie de gros.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr.
- « Les services marchands en 2006, rapport sur les comptes », Insee, juin 2007 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclatures-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).
- Fédération des entreprises de propreté, site internet : www.proprete-services-associes.com
- Fédération européenne des entreprises de propreté, site internet : www.feni.be
- Indices des prix, site internet : indicespro.insee.fr.

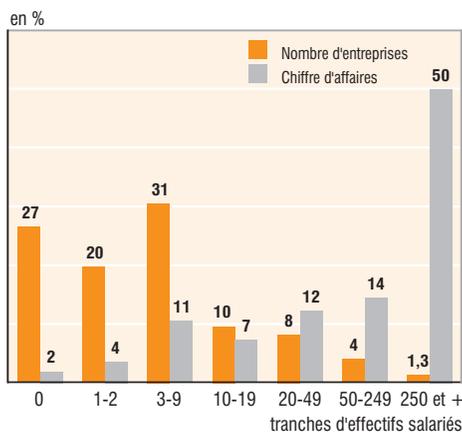
Nettoyage industriel 2.19

Les chiffres clés

	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Entrep. qui investissent	Investis. par pers. occupée	
	Nombre d'entrep.	Total	(K€)	(M€)	(M€)	(%)	(K€)	
Nettoyage Industriel	15 138	257 221	17,0	17,3	8 550	6 387	54,7	0,9
Activités de nettoyage	10 638	217 223	20,4	16,9	6 751	5 156	53,7	0,6
Nettoyage spécialisé	2 504	33 154	13,2	18,6	1 322	926	65,5	2,0
Désinfection, dératissage, désinsectisation, ramonage	1 996	6 844	3,4	25,6	477	305	46,4	3,3

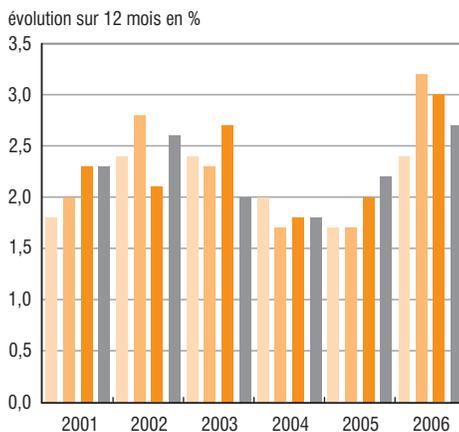
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



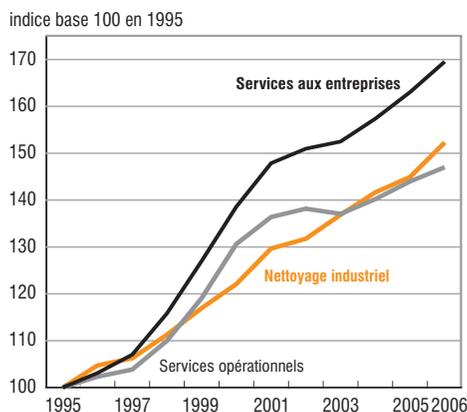
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Évolution des prix dans le nettoyage industriel entre 2001 et 2006



Source : Insee, indice des prix des services aux entreprises.

Production en volume de 1995 à 2006



Source : Insee, comptes nationaux.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

- ENTREPRISE H. REINIER
- ÉTABLISSEMENTS PENAUILLE
- GOM PROPRETE
- INTER SERVICE ORGANISATION
- ISS ABILIS FRANCE
- ONET SERVICES
- SAMSIIC II
- SIN & STES
- SOC FRANÇAISE DE GESTION HOSPITALIÈRE
- TECHNIQUE FRANÇAISE DU NETTOYAGE-TFN

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.20 Services photographiques

En 2005, 7 200 entreprises spécialisées dans les **services de photographie** emploient 22 600 personnes. Elles réalisent un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros.

Depuis 2002, l'activité de la photographie diminue considérablement (- 5 % en 2004, et - 7 % en 2005 et 2006). L'introduction de la technologie numérique a profondément bouleversé le secteur de la photographie. L'envolée des ventes d'appareils photos numériques met fin à l'ère argentique. Les ventes d'appareils photos numériques bondissent en 2004 et 2005 : plus de 4 millions d'appareils sont vendus chacune de ces deux années. Désormais, près de 30 % des foyers possèdent un appareil photo numérique. Cette progression des ventes est due particulièrement à la baisse des prix, aux appareils de plus en plus performants et à un taux d'équipement des ménages croissant en appareils informatiques. L'année 2005 est marquée par la montée en puissance des reflex numériques.

En 2005 et 2006, la hausse de la demande des ménages en travaux photos numériques ne permet toujours pas de compenser la baisse enregistrée sur les argentiques.

Au cours de l'année 2005, 510 mini laboratoires (minilabs) ont été installés assurant le re-

nouvellement de plus de 10 % du parc machines en France. En six ans, les minilabs numériques ont renouvelé la majorité du parc. Le marché des bornes autonomes a fortement progressé avec 3 400 bornes installées en 2005. Largement dominé par la marque *Photomaton*, les trois quart des bornes autonomes sont installées dans la grande distribution (38 % des bornes) et les centres commerciaux (35 %). Minilabs et bornes autonomes assurent une progression de plus de 25 % des installations dédiées aux tirages photos.

Les **laboratoires photos** sont spécialisés dans les travaux de développement et de tirage ; ils représentent presque un quart des entreprises du secteur et 60 % du chiffre d'affaires. Les dix plus grands laboratoires concentrent 56 % des recettes. Sur dix personnes travaillant dans ces laboratoires, neuf sont salariées. Les autres entreprises du secteur sont les **studios photographiques** (12 % du chiffre d'affaires) et la photographie publicitaire (8 %). Enfin, 20 % du chiffre d'affaires est réalisé par des entreprises spécialisées dans d'autres types de prestations : photographies pour cérémonies, photos aériennes, sous-marines, médicales ou biologiques. Les non-salariés sont très présents dans les studios photographiques (48 %) et la photographie publicitaire (46 %). ■

Définitions

Les activités photographiques sont regroupées dans deux rubriques :

– les **studios et autres activités photographiques** (classe 74.8A de la NAF) comprennent les travaux de prise de vue et les traitements qui y sont liés (y compris les « photomatons », mais non compris les photographes de presse). Cette classe comprend également les prises de vue aériennes et sous-marines.

– les **laboratoires techniques de développement et de tirage** (classe 74.8B de la NAF) comprennent les laboratoires « industriels » et les mini-laboratoires. Le traitement des films de cinéma ou de télévision fait en revanche partie des activités audiovisuelles (classe 92.1D de la NAF).

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr.
- « Les services marchands en 2006, Rapport sur les comptes », Insee, juin 2007 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclature-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).
- « Les chiffres du marché de la photo et de l'image, en France et en Europe », Observatoire des professions de l'image, 2005.
- Sites internet :
 - www.sippec.org
 - www.federation-image.fr
 - www.gepra.fr

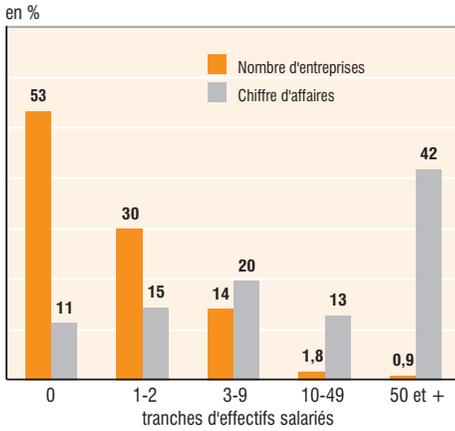
Services photographiques 2.20

Les chiffres clés

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Entrep. qui investissent	Investis. par pers. occupée
		Total	Par entrep.	(K€)	(M€)	(M€)	(%)	(K€)
Services photographiques	7 188	22 605	3,1	23,7	1 929	824	50,4	5,1
Laboratoire technique	1 694	11 781	7,0	23,7	1 144	433	55,3	4,2
Studio photographique	1 608	3 370	2,1	26,0	234	110	60,5	2,7
Photographie publicitaire	868	1 615	1,9	24,3	153	80	53,9	6,4
Autres activités photographiques	3 018	5 839	1,9	22,4	398	201	41,3	8,9

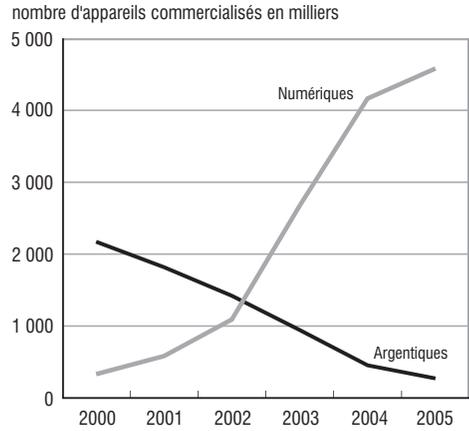
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



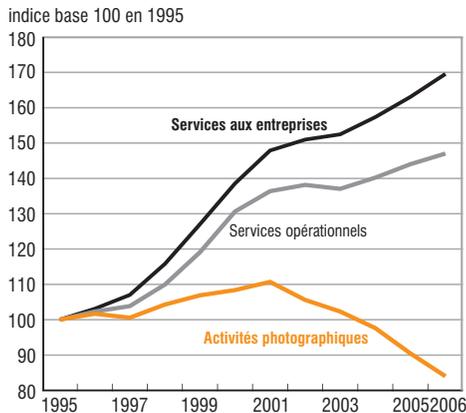
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Le développement du numérique



Source : syndicat des entreprises de commerce international des matériels photo et cinéma-vidéo (Sipec).

Production en volume de 1995 à 2006



Source : Insee, comptes des services.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

CEWE COLOR S.A.S

EXTRAFILM SA

LABORATOIRES FUJIFILM

LABORATOIRES KODAK

L.T.C.-LABO TECHNOLOGIES COMMUNICATION

PHOTOMATON

PHOTO SERVICE SA

PHOTO STATION

PRESS LABO SERVICE

PRIMAPHOT

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.21 Conditionnement, routage et courrier privé

En 2005, les activités de **courrier privé**, **routage** et **conditionnement à façon** rassemblent 2 850 entreprises et 41 000 personnes. Elles dégagent au total 4,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires. En moyenne, les entreprises de courrier privé sont plus petites que celles de l'ensemble des services aux entreprises : 5,5 personnes occupées contre 7,5. Cependant le secteur est concentré car ses dix plus grandes entreprises réalisent 42 % de son chiffre d'affaires alors que la proportion est de 17 % pour l'ensemble des services aux entreprises. Les entreprises de conditionnement à façon, et surtout de routage, sont en moyenne plus grandes que celles du courrier privé. Le routage est d'ailleurs plus concentré que le courrier : ses 10 plus grandes entreprises réalisent 56 % de son chiffre d'affaires (23 % pour le conditionnement). Les ouvriers dominent largement dans le salariat des trois secteurs : ils en représentent de l'ordre de 70 % alors que la proportion n'est que de 27 % pour l'ensemble des services aux entreprises. De ce fait, en moyenne, les salariés des trois secteurs sont moins rémunérés que dans l'ensemble des services aux entreprises : en 2005, 24 100 euros contre 32 200 euros.

En outre, les trois secteurs investissent sensiblement moins par personne occupée que la moyenne des services aux entreprises, même si les entreprises de routage ou de conditionnement sont proportionnellement plus nombreuses à investir que l'ensemble des entreprises de services aux entreprises (respectivement 50 et 66 % contre 39 %). Les trois secteurs sont peu capitalistiques, c'est pourquoi leur valeur ajoutée par personne occupée est faible (en moyenne 42 000 euros par personne en 2005, contre 62 600 pour l'ensemble des services aux entreprises), sauf dans le routage spécialisé dans l'expédition de documents (60 400 euros). Entre 2000 et 2006 le chiffre d'affaires du courrier privé croît à un rythme assez régulier de 4,3 % par an en moyenne, inférieur au rythme de croissance du chiffre d'affaires de l'ensemble des services aux entreprises (5,5 % par an). En revanche, le chiffre d'affaires du routage baisse en 2005 et 2006 alors qu'il avait augmenté entre 2000 et 2003. Il ne croît ainsi que de 1,9 % par an sur la période. Celui du conditionnement stagne de 2002 à 2005 et n'augmente qu'en 2001 et 2006 (1,7 % par an sur la période). ■

Définitions

Les activités de **courrier privé** (classe 64.1C de la NAF) comprennent les activités postales autres que celles exercées dans le cadre du monopole public de la Poste, ainsi que les activités des coursiers urbains et des taxis-marchandises (services porte-à-porte et individualisés).

Aujourd'hui, seuls le transport et la distribution des lettres sont sous monopole de la Poste. La Poste est chargée d'assurer le service minimum universel : de distribuer tout courrier ayant une adresse déterminée, dont le contenu peut varier en fonction du destinataire.

Le **conditionnement à façon** (classe 74.8D de la NAF) comprend exclusivement les activités de conditionnement exercées pour des tiers : le remplissage d'atomiseurs, l'embouteillage de produits liquides, la mise sous blisters d'articles de mercerie, de quincaillerie, etc. et la mise sous emballage ou l'étiquetage de produits divers.

Le **routage** (classe 74.8G de la NAF) englobe les activités suivantes : la gestion de listes d'adresses, le routage de presse aux abonnés, la messagerie urbaine de presse et l'expédition de documents. Les routeurs doivent respecter la réglementation imposée par la CNIL (Commission nationale informatique et liberté) sur la confidentialité de leurs fichiers informatiques d'adresses.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr.
- Observatoire des activités postales, sur www.arcep.fr

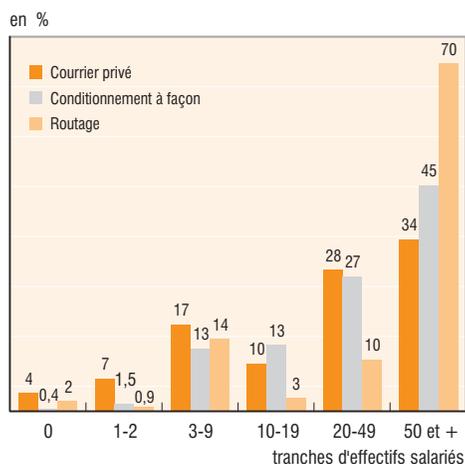
Conditionnement, routage et courrier privé 2.21

Les chiffres clés

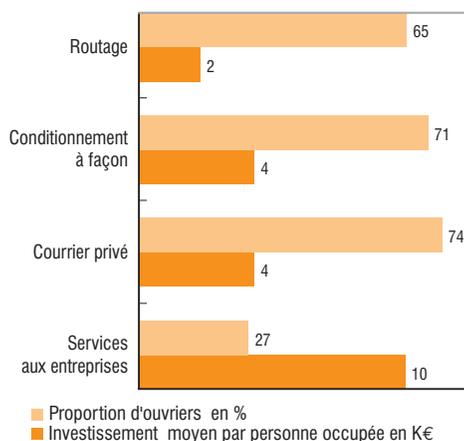
	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Entrep. qui investissent	Investis. par pers. occupée
		Total	Par entrep.	(K€)	(M€)	(M€)	(%)	(K€)
Conditionnement, routage et courrier privé	2 855	41 248	14,4	24,1	4 101	1 733	49,7	3,4
Activités de courrier privées	1 270	6 989	5,5	21,8	511	203	36,8	4,2
Conditionnement à façon	998	17 642	17,7	22,2	1 744	728	65,9	4,2
Routage	587	16 617	28,3	27,0	1 845	802	49,9	2,3
dont : Routage de presse aux abonnés	231	6 607	28,6	22,3	472	241	40,3	1,0
Expédition de documents	227	7 174	31,6	30,6	968	433	61,7	3,4
Messagerie urbaine de presse	91	1 968	21,6	31,3	323	87	51,6	1,9

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

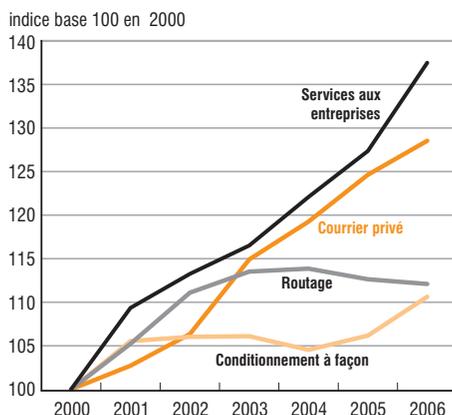
Chiffre d'affaires selon les activités



Investissement et proportion d'ouvriers



Évolution du chiffre d'affaires de 2000 à 2006



Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

ARVATO SERVICES FRANCE SARL
 DAHER LHOTELLIER SERVICES
 DHL STOCK EXPRESS SAS
 M S MODE DISTRIBUTION
 NOUVELLES MESSAGERIES PRESSE PARISIENNE
 S A E M TRANSPORTS PRESSE
 SOCIÉTÉ D'AGENCES ET DE DIFFUSION
 SOCIÉTÉ DE TRAITEMENT DE PRESSE
 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE PRESTATIONS SERVICES
 STE DISTRIBUTION ET VENTES DU PARISIEN

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.22 Secrétariat, traduction et reprographie, centres d'appel

En 2005, 13 800 entreprises appartiennent au secteur du **secrétariat, traduction et reprographie**. Elles réalisent un chiffre d'affaires total de 1,7 milliard d'euros et emploient 26 400 personnes. Les entreprises du secteur sont majoritairement des petites structures : 98 % des entreprises ont moins de 10 salariés et réalisent 67 % du chiffre d'affaires. La main d'œuvre du secteur est essentiellement féminine : les femmes représentent 72 % des salariés du secteur. Près de la moitié des salariés de ce secteur sont employés, 22 % ouvriers et 22 % ont un statut de professions intermédiaires.

Parmi ces entreprises, trois sur dix sont spécialisées dans la **traduction** et l'**interprétation**. Elles réalisent 25 % du chiffre d'affaires et occupent 25 % des personnes travaillant dans ce secteur. 70 % de ces personnes sont des professionnels indépendants. Le marché de la traduction est en pleine expansion, la demande de traduction en langues orientales, en particulier le chinois, progresse vite et régulièrement. Le **secrétariat à façon**, la **réponse téléphonique** et la **domiciliation postale** sont des activités où le taux de temps par-

tiel est important : près de 60 % des salariés et apprentis le pratiquent. Le **dessin industriel** à façon est exercé par de nombreux indépendants (70 % des professionnels de cette spécialité). Les **services de duplication et de reprographie** occupent en moyenne trois personnes par entreprise, soit la plus forte moyenne de ce secteur et dégagent près du tiers du chiffre d'affaires (37 %) avec 29 % des effectifs.

Les 500 entreprises du secteur des **centres d'appel** emploient 29 200 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros. Le nombre d'entreprises dans ce secteur a augmenté de 50 % depuis 2003. En effet, la création de petites entreprises de moins de trois salariés est en hausse : elles représentent 45 % des entreprises du secteur en 2005, contre 19 % en 2003. Ces petites unités dégagent plus de 25 % du chiffre d'affaires total du secteur. Grâce au développement des télécommunications et de l'informatique, les centres d'appel se multiplient dans les secteurs bancaires, les assurances, la distribution, les services, la maintenance après vente, les « hot-lines ». ■

Définitions

Le **secrétariat et la traduction** (classe 74.8F de la NAF) rassemblent différents services d'assistance rendus aux entreprises : la **traduction** consiste à traduire par écrit un texte d'une langue à l'autre, et l'**interprétation** est la traduction orale d'une langue vers une autre ; les entreprises de **secrétariat et de réponse téléphonique** réalisent des travaux de secrétariat (devis, facture, courrier...) pour le compte d'entreprises et prennent en charge la gestion de leurs appels téléphoniques (accueil de la clientèle, gestion des rendez-vous et de l'agenda) ; les services de **domiciliation postale** fournissent une adresse commerciale et fiscale à une clientèle d'entreprises désireuse de domicilier leur siège social (la domiciliation commerciale est régie par le décret n° 85-1280 du 5 décembre 1985 et la domiciliation fiscale par l'instruction n° 4Q-1-96 du 19 novembre 1996 du ministère des Finances) ; les **travaux de reprographie** fournis à des tiers comprennent les photocopies, l'exécution de calques ou le tirage de plans, mais excluent les services d'imprimerie ; les entreprises spécialisées dans le **dessin industriel à façon** réalisent, pour des tiers, des maquettes ou des dessins (forme, décoration ou motif original appliqué à un article fabriqué).

Les **centres d'appel** (classe 74.8H de la NAF) comprennent les services intermédiaires en rapport avec le service à la clientèle pour le compte de tiers (on distingue les centrales d'appels entrants et les centres d'appels sortants). C'est un ensemble à plusieurs composantes (ressources humaines, applications informatiques, technologiques, process) dont le but est de satisfaire une relation personnalisée avec le client (externe ou interne) dans la prospection, la vente, l'assistance, le support, la relance à travers le media téléphonique.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr.

Secrétariat, traduction et reprographie, centres d'appel 2.22

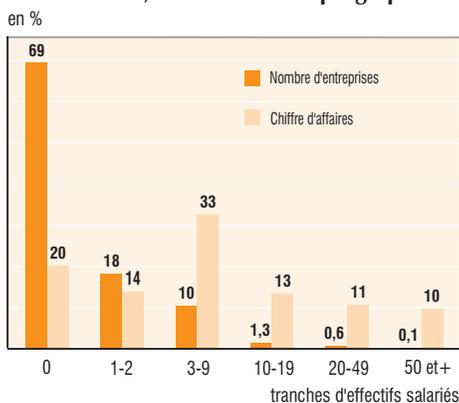
Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. moyen par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Secrétariat et traduction	13 840	26 426	1,9	25,5	1 725	980	28,3	3,0
Traduction et interprétation	4 638	6 407	1,3	34,8	453	284	27,7	2,1
Secrétariat à façon	3 390	5 799	1,7	20,1	226	137	30,9	1,4
Duplication et reprographie	2 464	7 633	3,1	25,4	642	308	36,9	3,3
Dessin industriel à façon	1 150	1 854	1,6	24,2	98	77	17,2	2,9
Réponse téléphonique, domiciliation postale	783	2 114	2,7	19,8	126	77	37,0	2,9
Autres	1 415	2 619	1,9	31,2	180	96	13,1	9,0
Centres d'appel	503	29 159	58,0	21,4	2 364	1 289	44,3	1,0

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

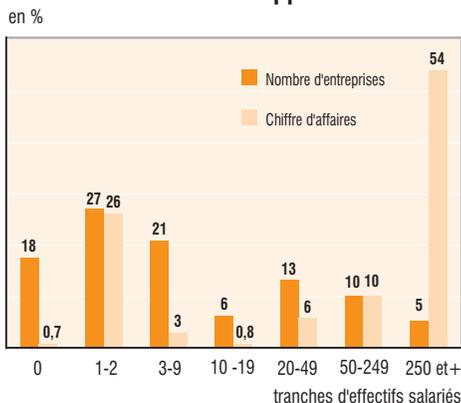
Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires

Secrétariat, traduction et reprographie



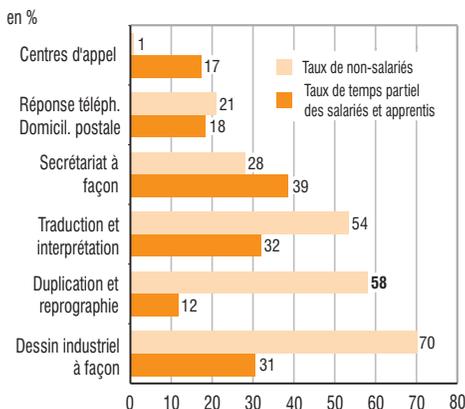
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Centres d'appel



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Travail indépendant ou temps partiel



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

BUSINESS SUPPORT SERVICES

B2S CERITEX

FIDUCIAL CONSULTING

LASER CONTACT

SFR SERVICE CLIENT

TÉLEPERFORMANCE FRANCE

TÉLEPERFORMANCE MIDI AQUITAINE

THE PHONE HOUSE SERVICES TELECOM

TRANSCOM WORLDWIDE (FRANCE)SAS

VITALICOM SAS

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.23 Foires, salons et congrès

En 2006, le secteur de l'**organisation de foires, salons et congrès** regroupe 2 700 entreprises employant près de 12 500 personnes. Il réalise un chiffre d'affaires de 2,6 milliards d'euros ; celui-ci a progressé de 21 % entre 2000 et 2006, avec une croissance annuelle moyenne de 4,6 % depuis 2003. La France est aujourd'hui le premier pays européen et le deuxième mondial pour l'organisation de foires, congrès et salons : 2 millions de m² , 80 parcs, 120 centres sont disponibles dans des sites réservés à leur accueil. Les foires, salons et congrès s'adressent à des publics différents : certains sont exclusivement réservés aux professionnels, d'autres ouverts au public. Ils peuvent être mixtes : ouverts quelques jours aux professionnels avant d'accueillir le grand public. Les fréquences de tenue des salons sont également variables : ils peuvent avoir lieu plusieurs fois par an, une fois par an, comme le salon de l'agriculture, tous les 2 ans, comme le Mondial de l'automobile, ou se tenir à des fréquences plus réduites.

Les entreprises organisatrices de foires, salons et congrès élargissent leur offre, et proposent des prestations globales telles que la conception et l'ingénierie ; le métier est donc de plus en plus l'affaire d'experts de l'organisation.

Le secteur organise plus de réunions d'entreprises que de foires, salons ou congrès. Néanmoins, l'essentiel de l'occupation des sites est lié aux foires et salons : ces manifestations sont plus longues et occupent plus d'espace que les réunions d'entreprises.

Le secteur est moins concentré que l'ensemble des services aux entreprises : d'un côté 1 % de ses entreprises ont plus de 50 salariés et réalisent le tiers de son chiffre d'affaires contre respectivement 1,4 % des entreprises et 56 % du chiffre d'affaires pour l'ensemble des services aux entreprises, de l'autre, la proportion des entreprises de moins de 10 salariés est identique dans le secteur et dans l'ensemble des services aux entreprises, mais celles du secteur réalisent 39 % de ses recettes, contre 26 % pour l'ensemble. ■

Définitions

Les **foires, salons et congrès** sont des espaces de commercialisation, d'innovations et de valorisation des compétences. Ils permettent la rencontre périodique des concurrents, partenaires, fournisseurs, clients, experts, dirigeants d'entreprises. L'**organisation des foires, salons et congrès** (classe 74.8J de la NAF) comprend l'organisation de manifestations économiques (salons ou expositions professionnels périodiques ou non), de rencontres scientifiques ou culturelles et de congrès, ainsi que d'autres prestations liées au bon fonctionnement d'un salon (mise à disposition d'hôtesse, de mobilier, etc.)

La gestion de parcs d'exposition et de centres des congrès (lorsque cette activité n'est pas complémentaire à l'organisation de manifestation) relève la plupart du temps de l'administration d'infrastructures, classée en activités immobilières (classe 70.2C ou 70.3D selon qu'elle est assurée pour compte propre ou compte de tiers). Cette activité consiste à louer des surfaces d'exposition, mais aussi à fournir certaines prestations techniques aux organisateurs. Sont exclues du secteur les activités d'organisation de manifestations artistiques et de manifestations sportives qui sont rattachées aux services liés aux spectacles (classe 92.3B de la NAF) et aux activités sportives (classe 92.6C de la NAF).

La réglementation applicable au secteur des foires et salons, régie jusqu'alors par l'ordonnance du 11 septembre 1945, a été modifiée par l'ordonnance du 25 mars 2004. Les principales nouveautés de ce texte portent sur la définition d'un parc d'exposition et la déclaration des calendriers des manifestations qui s'y tiennent auprès des préfetures ainsi que le contrôle des chiffres (fréquentation...) par un organisme agréé.

Pour en savoir plus

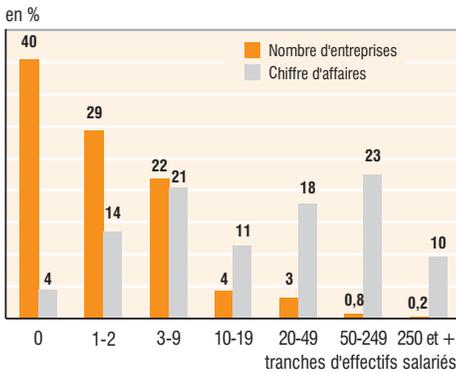
- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr.
- Office de justification des statistiques (OJS, consultable sur www.ojs.asso.fr).
- Site internet : www.foiresaloncongres.com

Les chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui Investissent (%)	Investis. par pers. occupée. (K€)
		Total	Par entrep.					
Organisation de foires, salons et congrès	2 670	12 527	4,7	35,0	2 614	992	41,7	7,5
Organisation de salons professionnels	919	5 256	5,7	37,7	1 433	541	41,9	7,5
Organisation de congrès	1 196	4 115	3,4	33,5	605	241	36,3	6,9
Organisation de salons grand public	332	1 717	5,2	32,5	339	126	45,5	11,7
Fourniture de matériel d'exposition	223	1 439	6,5	32,1	238	84	64,1	4,3

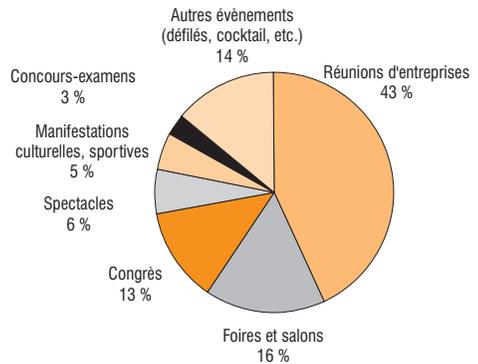
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



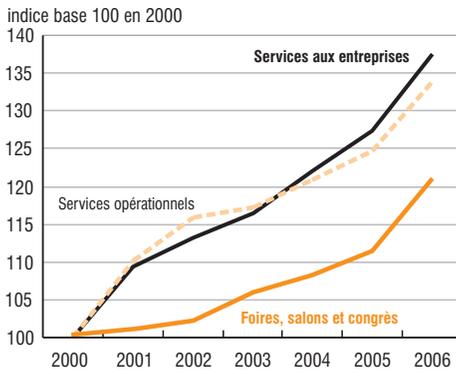
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Répartition de l'activité en nombre de manifestations en 2006



En 2006, les 39 sites étudiés ont accueilli 5 955 manifestations.
Source : Office de justification des statistiques (OJS).

Évolution du chiffre d'affaires de 2000 à 2006



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

- COMEXPO PARIS
- EXPOSIUM
- G.L. ESPACE DÉCOR
- REED EXPOSITIONS FRANCE
- REED MIDEM
- SAFI SALONS FRANÇAIS ET INTERNATIONAUX
- SEM POUR LES ÉVÉNEMENTS CANNOIS
- SOC EXPL PARC EXPO PARIS-NORD VILLEPINTE

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.24 Assainissement et voirie

En 2005, un peu plus de 600 entreprises sont spécialisées dans l'**épuration des eaux usées** et un peu moins d'une centaine dans d'**autres travaux d'assainissement et de voirie**, tels que la décontamination des sols. Elles occupent 12 000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros. À l'origine distributeurs d'eau, trois groupes dominent l'activité grâce à leurs services dans le traitement des eaux usées : *Veolia Environnement*, *Suez* et *Bouygues-Saur* (devenu *Saur* en 2006). Cependant, la concentration reste limitée : les entreprises de 250 salariés et plus ne réalisent que 28 % du chiffre d'affaires du secteur, contre 42 % dans l'ensemble des services aux entreprises, tandis que celles de 20 à 250 salariés en réalisent la moitié, contre le quart dans l'ensemble des services aux entreprises. Près des deux tiers des salariés sont des ouvriers (63 %) alors que les ouvriers ne représentent qu'un peu plus du quart des salariés de l'ensemble des services aux entreprises (27 %). C'est pourquoi la rémunération moyenne par salarié est plus basse dans le secteur que dans l'ensemble des services aux entreprises : en 2005, 26 600 euros contre 32 200 euros. Plus des deux tiers des entreprises du secteur investissent, 66 % dans la collecte et le traitement des eaux usées et 85 % dans les autres travaux d'assainissement ou de voirie, à comparer à 39 % dans l'ensemble des services aux entreprises. Les entreprises spécialisées dans l'inspection, la vidange et

le curage des fosses septiques sont celles qui investissent le plus. La valeur ajoutée par personne occupée, 54 900 euros dans l'année, reste cependant plus faible que dans l'ensemble des services aux entreprises : 62 600 euros.

Selon l'Institut français de l'environnement (Ifen), la gestion des eaux usées est le premier poste des dépenses de protection de l'environnement. Ces dépenses prennent en compte les investissements tels que la construction des réseaux d'égouts et des stations d'épuration, en sus des dépenses courantes. La loi sur l'eau de janvier 1992 oblige les collectivités locales à mettre en place un système d'assainissement collectif (égouts) et à contrôler les assainissements autonomes dans les zones rurales non raccordées. Les dépenses d'assainissement collectif représentent 82 % des dépenses de gestion des eaux usées ; en 1990, la proportion n'était que de 70 % ; sa croissance tient aux dépenses courantes. Au total, les dépenses de gestion des eaux usées sont passées de 0,7 point du PIB en 1990 à 0,75 point en 2005.

Entre 2000 et 2006, le chiffre d'affaires de l'épuration des eaux usées augmente assez régulièrement, au même rythme que celui de l'ensemble des services aux entreprises (5,5 % par an sur la période). Celui des autres travaux d'assainissement ou de voirie croît fortement entre 2000 et 2003 puis stagne, ce qui se traduit par une hausse annuelle moyenne de 4,9 % entre 2000 et 2006. ■

Définitions

L'**épuration des eaux usées** (classe 90.0A de la NAF) comprend les activités de gestion et d'entretien des égouts, le traitement et l'évacuation des boues et des eaux usées, la vidange des puisards, des fosses septiques et le rejet d'eau épurée.

Les **autres travaux d'assainissement et de voirie** (classe 90.0G de la NAF) regroupent les activités de décontamination des sols et des eaux, l'enlèvement des débris, de la neige, le balayage et l'arrosage des chaussées et autres activités de lutte contre la pollution.

Pour en savoir plus

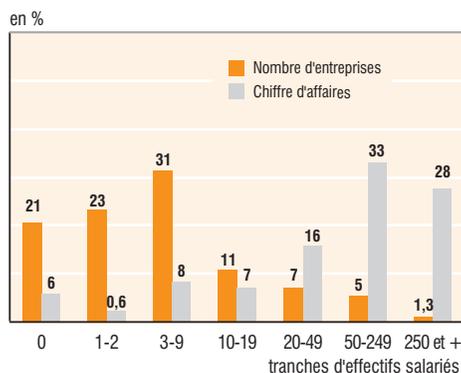
- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr.
- Sites internet :
 - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) : www.ademe.fr
 - Institut français de l'environnement (Ifen) : www.ifen.fr
 - Loi n° 92-646 du 13 juillet 1992 : www.legifrance.gouv.fr

Les chiffres clés

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Assainissement et voirie	710	11 757	16,6	26,6	1 331	645	68,7	9,3
Épuration des eaux usées	622	10 159	16,3	26,6	1 132	561	66,4	9,8
Évacuation et épuration des eaux usées	146	1 989	13,6	27,5	290	121	66,4	5,6
Inspection, vidange et curage des réseaux collectifs	345	5 873	17,0	26,1	553	306	60,3	7,3
Inspection, vidange et curage des fosses septiques	131	2 297	17,5	27,1	289	134	82,4	19,2
Autres travaux d'assainissement et de voirie	88	1 598	18,2	26,6	199	84	85,2	6,0
Services de voirie	63	731	11,6	23,8	59	29	84,1	2,9
Décontamination des sols pollués, confinement	25	867	34,7	28,8	140	55	88,0	8,7

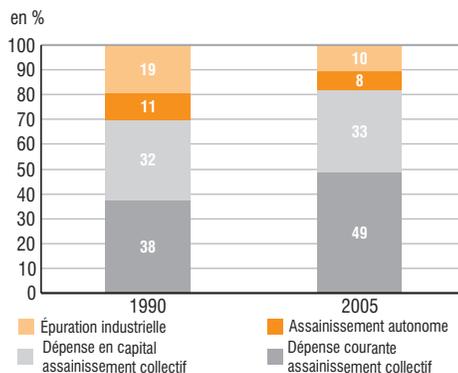
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



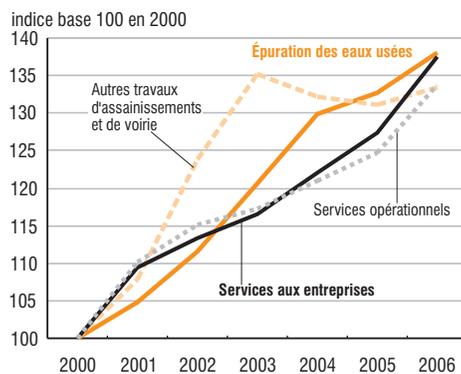
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Répartition des dépenses de gestion des eaux usées 1990-2005



Source : Ifen, l'économie de l'environnement en 2005.

Évolution du chiffre d'affaires de 2000 à 2006



Source : Insee, indices de chiffre d'affaires, indices de valeur bruts.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

DEGRÉMONT SERVICES
GRS VALTECH
ORTEC ENVIRONNEMENT
OTV - EXPLOITATIONS
SANEST
SANITRA FOURRIER
SANITRA SERVICES
SEDE ENVIRONNEMENT
SITA SOLVING
SRA SAVAC

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.25 Gestion des déchets

En 2005, les 900 entreprises de gestion des déchets emploient 55 400 personnes. Elles réalisent un chiffre d'affaires de 7 milliards d'euros et une valeur ajoutée de 3 milliards d'euros. Le secteur est plus concentré que l'ensemble des services aux entreprises : la cinquantaine d'entreprises de plus de 250 salariés réalise plus de la moitié du chiffre d'affaires (57 %). Les entreprises de moins de 10 salariés représentent, quant à elles, 60 % des entreprises du secteur mais ne génèrent que 5 % du chiffre d'affaires. La rémunération moyenne des salariés du secteur est plus basse que la rémunération moyenne des salariés de l'ensemble des services aux entreprises (25 200 euros bruts annuels contre 32 200 euros). En 2004, 849 millions de tonnes de déchets ont été produits, dont 370 par l'agriculture, 340 par le BTP, 90 par les entreprises et 28 par les ménages.

L'**enlèvement et le traitement des ordures ménagères** réunit 530 entreprises, dont 300 collectent les déchets ménagers. Leur taille est importante, en moyenne 87 personnes par entreprise. Les dix plus grandes entreprises concentrent un quart du chiffre d'affaires. Trois entreprises sur quatre ont réalisé des investissements en 2005. L'activité est dominée par deux groupes, *Onyx* et *Sita*, qui contrôlent l'ensemble des opérations allant de la collecte au traitement et possèdent de nombreuses filiales dans ce secteur.

Le **traitement des autres déchets solides** comprend 373 entreprises qui emploient

9 400 personnes. Près de la moitié du chiffre d'affaires de l'activité (46 %) est réalisée par les dix plus importantes sociétés. Les entreprises de ce sous-secteur sont souvent spécialisées dans la collecte et le traitement de déchets dangereux, notamment industriels. Les déchets hospitaliers sont strictement réglementés par deux mesures. La première concerne l'emballage des déchets d'activités de soins à risques infectieux et des pièces anatomiques d'origine humaine ; l'autre est relative au prétraitement par désinfection des déchets de soins hospitaliers.

Le marché de la gestion des déchets est porté par la création de nouvelles filières de gestion des déchets. Par exemple, le gros électroménager produit 27 % des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Une directive européenne règlemente, dans la filière, le partage des responsabilités entre fabricants et distributeurs ; en France, la collecte et le traitement des DEEE sont en phase d'organisation. Un autre marché émergent est le recyclage des avions. En effet, beaucoup d'avions ont été construits dans les années soixante-dix et ont une durée de vie maximum de 30 ans. Les Boeing sont recyclés aux États-Unis et les Airbus devraient être collectés et traités en Europe ; une première entreprise s'est créée près de Châteauroux. Enfin, l'année 2005 est marquée par le chantier de dépollution du site Métaeurop dont le coût des travaux, confiés à *Onyx*, est estimé à 22 millions d'euros. ■

Définitions

L'**enlèvement et le traitement des ordures ménagères** (classe 90.0B de la NAF) couvrent le ramassage et le transport des ordures ménagères, des débris urbains et des déchets industriels banals, leur tri et l'élimination par tous les moyens (incinération, compostage, mise en décharge), la gestion des déchetteries, des décharges, des lieux de stockage et des unités d'incinération.

Le **traitement des autres déchets solides** (classe 90.0E de la NAF) comprend la collecte, le traitement et l'élimination des déchets agricoles ou industriels, ainsi que les déchets toxiques, contaminés ou faiblement radioactifs. Il regroupe aussi la gestion des sites de stockage souterrain et le traitement et l'élimination d'animaux toxiques vivants ou morts.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître sur www.insee.fr
- « Les services marchands en 2006, rapport sur les comptes », Insee, juin 2007 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclature-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).

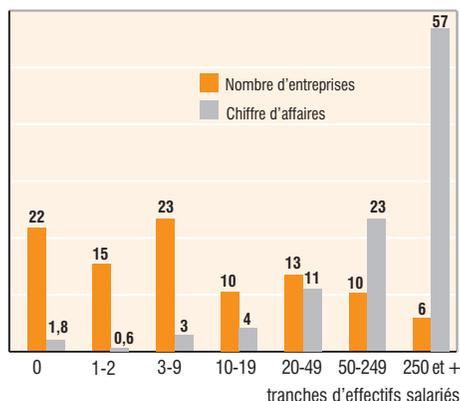
Les chiffres clés

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémun. par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entreprises qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Gestion des déchets	902	55 403	61,4	25,2	7 068	3 010	69,8	14,3
Enlèvement et traitement des ordures ménagères	529	45 996	87,0	24,6	5 490	2 247	72,9	12,6
Collecte des déchets ménagers	299	34 043	113,9	23,5	3 227	1 474	73,9	8,2
Enfouissement, traitement	100	4 767	47,7	25,1	925	419	61,0	26,4
Incinération des déchets ménagers	54	5 210	96,5	32,9	1 085	279	88,9	31,0
Autres services	76	1 976	26,0	20,8	253	75	73,7	4,6
Traitement des autres déchets solides	373	9 407	25,2	28,3	1 578	763	65,4	23,2
Collecte des déchets hospitaliers	134	3 444	25,7	29,4	478	217	69,4	12,1
Traitements thermiques	48	1 905	39,7	31,3	629	326	75,0	76,3
Autres services d'élimination	191	4 058	21,3	25,9	471	220	60,2	6,9

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires

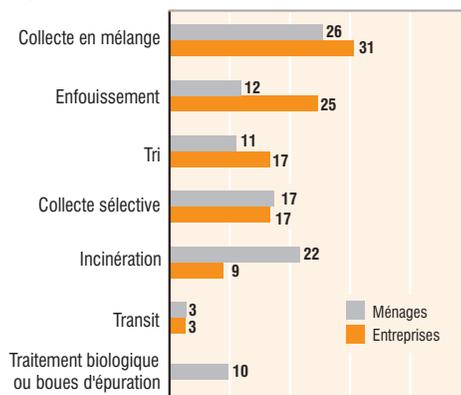
en %



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Les marchés de collecte et traitement des déchets banals des ménages et des entreprises en 2005

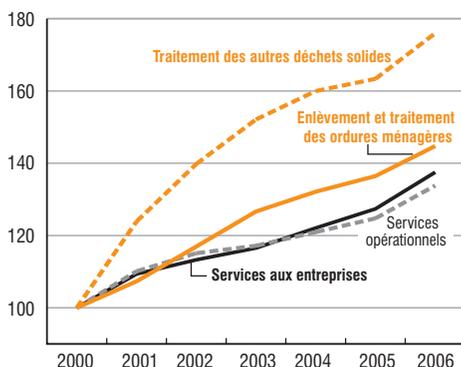
en part du marché total, en %



Source : Ademe.

Évolution du chiffre d'affaires de 2000 à 2006

indice base 100 en 2000



Source : Insee, indices de chiffre d'affaires, indices de valeur bruts.

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

- COLLECTES VALORISATION ÉNERGIE DÉCHETS
- NICOLLIN SA
- NOVERGIE SA
- ONYX AUVERGNE RHÔNE ALPES
- ONYX EST
- PAUL GRANDJOUAN SOC ASSAINISSEMENT COLLECTE
- SITA FD
- SITA ÎLE-DE-FRANCE
- SITA MOS
- VEOLIA PROPRETÉ

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

2.26 Auxiliaires d'assurance

En 2005, le secteur des **auxiliaires d'assurance** comprend 23 200 entreprises qui distribuent, sans prendre en charge le risque, une gamme de produits distincts : l'assurance dommages et l'assurance-vie et capitalisation. Il génère un chiffre d'affaires de plus de huit milliards et demi d'euros et emploie 80 400 personnes. Le secteur est peu concentré. Les petites entreprises de moins de 10 salariés représentent 97 % du nombre de ses entreprises, réalisent 60 % de son chiffre d'affaires et emploient près de 70 % de ses personnes occupées. À l'inverse, les dix plus grandes entreprises contribuent à moins de 14 % du chiffre d'affaires total.

Plus de 20 000 personnes sont non-salariées dans ce secteur. Les employés représentent 46 % des emplois salariés, les professions intermédiaires, un tiers, et les cadres, près de 20 %.

L'activité principale du secteur est celle d'**agent général d'assurance** (53 % des entreprises du secteur). Les agents généraux, essentiellement des entreprises individuelles, sont les principaux distributeurs d'assurances de biens et de responsabilité. Ils réalisent 36 % du chiffre d'affaires du secteur, soit environ 3,1 milliards d'euros.

Depuis 2002, la progression du chiffre d'affaires des assurances de biens et responsabilité ralentit dans un marché fortement concurrentiel. L'activité sur le marché des assurances de personnes s'accroît : l'existence de besoins en prévoyance et en retraite, liés notamment au vieillissement de la population, bénéficie à l'assurance-vie. Celle-ci constitue le vecteur le plus dynamique de placement des ménages. L'assurance prend une part de plus en plus importante du financement des retraites et de la couverture des dépenses de santé.

L'activité de **courtage en assurance**, avec près de 9 000 entreprises, réalise 55 % du chiffre d'affaires du secteur. Dans le courtage, la rémunération moyenne par salarié est plus élevée que dans les autres activités du secteur et est nettement supérieure à la rémunération moyenne dans l'ensemble des services aux entreprises (36 700 euros bruts annuels contre 32 200 euros). Depuis 2004, les encours des courtiers ont augmenté en matière d'assurance-vie.

L'**expertise** ne regroupe que 8 % des entreprises du secteur. Les rémunérations des salariés de cette activité sont un peu inférieures à celles des salariés du courtage. ■

Définitions

Les **auxiliaires d'assurance** (classe 67.2Z de la NAF) comprennent d'une part des agents économiques distribuant les assurances (les agents généraux et l'activité de courtage) et d'autre part les entreprises d'expertise.

L'**agent général d'assurance** est un intermédiaire entre une entreprise d'assurance, qu'il représente en vertu d'un mandat (traité de nomination), et la clientèle. Il perçoit des commissions sur la vente et la gestion des contrats d'assurance qu'il réalise. Il prospecte de nouveaux marchés et organise le suivi de ses clients. Il gère leurs contrats et les accompagne, en cas de sinistre, jusqu'au versement des indemnités.

L'**activité de courtage** représente un autre mode de distribution de l'assurance. Le courtier d'assurance aide au choix du contrat, à partir de l'expertise des risques du client et de la connaissance de l'offre des assureurs.

L'**activité d'expertise** s'exerce dans des domaines de compétences variés (construction, réparation, objets d'art, médecine). Elle s'appuie sur des connaissances techniques approfondies et sur la maîtrise des règles juridiques. L'expert est chargé de vérifier, pour le compte d'une société d'assurance ou pour un assuré, l'existence d'un sinistre, d'évaluer les responsabilités et le montant des préjudices.

Une directive du 9 décembre 2002 sur l'intermédiation en assurance se substitue à celle de 1976. Elle a pour objet d'instaurer un système de passeport unique européen pour les intermédiaires établis dans l'Union européenne et de renforcer la protection des consommateurs.

Pour en savoir plus

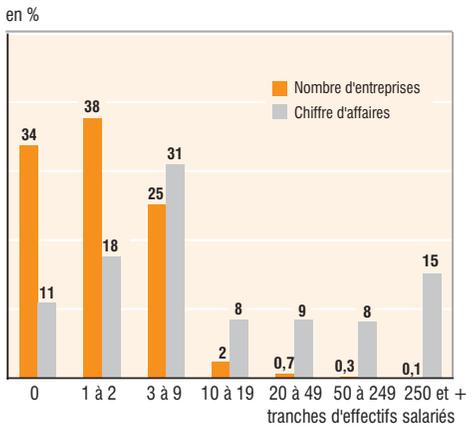
- Sites internet :
Fédération française des sociétés d'assurances (www.ffsa.fr).
Fédération française des courtiers en assurances (www.ffca.fr).
Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance (www.agea.fr).

Les chiffres clés

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémunération par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entreprises qui investissent (%)	Investissement par personne occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Auxiliaires d'assurance	23 202	80 441	3,5	30,9	8 612	5 818	28,3	3,3
Agents d'assurance	12 410	37 125	3,0	23,2	3 102	2 287	24,4	4,0
Courtiers	8 969	34 321	3,8	36,7	4 706	2 977	32,3	3,0
Experts	1 823	8 995	4,9	34,7	804	554	35,1	3,0

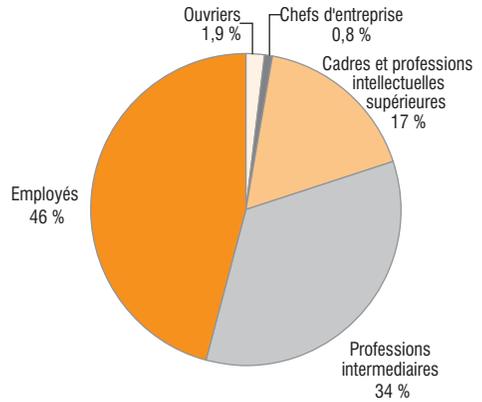
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



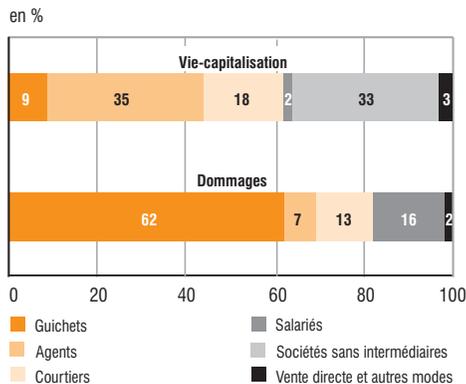
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).

Les auxiliaires d'assurance : catégories socioprofessionnelles des salariés



Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales (2005).

Répartition du chiffre d'affaires en 2005 selon le mode de distribution



Source : Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA).

Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

AON CONSEIL ET COURTAGE

APRIL ASSURANCES

ASSURANCES 2000

BCA EXPERTISE

CABINET BESSE PRÉVOYANCE

GRAS SAVOYE SA

MARSH S.A.

SIACI

VERSPIEREN

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2005).